

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche Scientifique
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques



Mémoire de fin d'étude

Présentée Par :

BOUCHOUYA Mustapha

CHABANE Sofiane

En vue de l'obtention de diplôme :

MASTER EN SCIENCES AGRONOMIQUES

Spécialité : Science forestière

THEME

**Enquête Sur La Gestion Et L'Accueil Du Public Dans Les Parcs
Nationaux En ALGÉRIE**

Soutenu le 27/10//2022, devant les membres du jury :

Membre du Jury	Nom et Prénom	Grade
Président	Mr CHENOUNE K.	MA-UMMTO
Examineurs	Mr METNA B	MA-UMMTO
Promoteur	Mr. ASMANI A	MA-UMMTO

2021/2022

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, nous tenons à remercier Dieu de nous avoir donné la santé, la volonté et la patience pour mener à terme notre travail de recherche.

Nous tenons à exprimer nos profonds remerciements à notre encadreur Monsieur Asmani A. qui nous a fourni le sujet de ce mémoire et nous a guidés de ses précieux conseils et suggestions, et la confiance qu'il nous a témoignée tout au long de ce travail.

Nous tenons à gratifier aussi les membres de jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail.

Monsieur le président Chenoune K qui nous a fait l'honneur

De présider notre jury de thèse

Monsieur Metna B pour nous avoir fait l'honneur de prendre

Part de notre jury de thèse.

Nos remerciements aux directeurs des parcs nationaux de Tlemcen, Djurdjura, Gouraya et El-Kala, pour l'aide et l'appui qu'ils ont apportés à la réalisation et l'aboutissement de ce travail.

Pour clore ces remerciements, nous adressons nos sincères sentiments de gratitude et de reconnaissance à tous nos collègues de la promotion, qui ont participé à la réalisation de l'enquête face au public. Nos remerciements également à toute personne qui a contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail

À mon très cher père

Tu as toujours été pour moi un exemple du père respectueux, honnête, de la personne méticuleuse, je tiens à honorer l'homme que tu es. Grâce à toi papa j'ai appris le sens du travail et de la responsabilité. Je voudrais te remercier pour ton amour, ta générosité, ta compréhension... Ton soutien fut une lumière dans tout mon parcours. Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour l'estime et le respect que j'ai toujours eu pour toi.

À ma très chère mère

Aucune dédicace ne pourrait exprimer la profondeur des sentiments que j'éprouve pour toi, matèrès chère maman. Tes sacrifices innombrables et tes dévouements firent pour moi un encouragement. Tu as guetté mes pas, et m'as couvé de tendresse, ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études. Vous m'avez aidé et soutenu pendant de nombreuses années avec à chaque fois une attention renouvelée. Puisse Dieu, tout puissant vous combler de santé, de bonheur et vous procurer une longue vie.

Et à tous les membres de ma famille

À tous mes amis et collègues que j'ai pu connaître depuis mon enfance

À tous ceux qui m'aiment, à tous ceux que j'aime

Mustapha

Dédicaces

Je dédie ce travail

À mon très cher père

Tu as toujours été pour moi un exemple du père respectueux, honnête, de la personne méticuleuse, je tiens à honorer l'homme que tu es. Grâce à toi papa j'ai appris le sens du travail et de la responsabilité. Je voudrais te remercier pour ton amour, ta générosité, ta compréhension... Ton soutien fut une lumière dans tout mon parcours. Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour l'estime et le respect que j'ai toujours eu pour toi.

À ma très chère mère

Aucune dédicace ne pourrait exprimer la profondeur des sentiments que j'éprouve pour toi, ma très chère maman. Tes sacrifices innombrables et tes dévouements firent pour moi un encouragement. Tu as guetté mes pas, et m'as couvé de tendresse, ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études. Vous m'avez aidé et soutenu pendant de nombreuses années avec à chaque fois une attention renouvelée. Puisse Dieu, tout puissant vous combler de santé, de bonheur et vous procurer une longue vie.

Et à tous les membres de ma famille

À tous mes amis et collègues que j'ai pu connaître depuis mon enfance

À tous ceux qui m'aiment, à tous ceux que j'aime

SOFIANE

Table des matières

REMERCIEMENTS

DEDICACES

LISTE DES FIGURES

TABLE DE MATIERE

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES ABREVIATIONS

INTRODUCTION GENERALE.....1 ; 2

CHAPITRE I : GÉNÉRALITÉS SUR LES PARCS NATIONAUX.....

I.1. GENERALITE SUR LES PARCS NATIONAUX.....3 ;

I.1.1.DÉFINITION ET ENJEUX DES PARCS NATIONAUX.....4

I.1.1.1. DEFINITIONS.....4

I.1.1.2. PRINCIPALES MISSIONS DES PARCS NATIONAUX.....5

I.1.1.2.1. PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL5

I.1.1.2.2.DEFINITION DE LA BIODIVERSITE6

I.1.2.3. MENACES SUR LA BIODIVERSITE.....6

I.1.3 LA FREQUENTATION TOURISTIQUE.....6

I.1.4. RECHERCHE SCIENTIFIQUE7

I.1.1.HISTORIQUE DES PARCS NATIONAUX.....7

I.1.1.1. DANS LE MONDE.....7 ;8

I.1.1.2 EN ALGERIE8 ;

DURANT LA COLONISATION8 ;9

APRES L'INDEPENDANCE9

I.1.2.4. PROTECTION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE.....12

I.1.2.2. OUVERTURE DES PARCS A.....12

❖ LA THEORIE INTERNATIONALE DES PARCS
NATIONAUX13

CHAPITRE II : MATÉRIEL ET MÉTHODE

II.1. PRESENTATION DES ZONES D'ETUDE14
II.1.1.LE PARC NATIONAL DU DJURDJURA14
II.1.1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	14
II.1.2.2 LES SITES CIBLEES.....	15
II.1.3 : PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE TLEMCEN COMME ZONE D'ETUDE.....	16
II.B.1.3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE16
II.1.3.2. LES SITES CIBLEES17
II.1.4 : PRESENTATION DU PARC NATIONAL D'EL QALA COMME ZONE D'ETUDE17
II.1.4.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE17
II.1.3.2 LES SITES CIBLEES1
II.5 : PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE GOURAYA.....	20
II.1.5.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	20
II.1.5.1 SITES CIBLEES20
II.2.MATÉRIELS ET MÉTHODES.....	21
II.2.1. C'EST QUOI UNE ENQUÊTE.....	21
II.2.2. LES ÉTAPES D'UNE ENQUÊTE.....	21
II.2.2.1. RECHERCHE DE DOCUMENTATION.....	22
II.2.2.2. FORMULATION DE L'ÉNONCÉ DES OBJECTIFS.....	22
II.2.2.3. SÉLECTION D'UNE BASE DE SONDAGE.....	22
II.2.2.4. CHOIX D'UN PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE.....	23
II.2.2.5. CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE.....	23 ;24
II.2.2.5.1. QUESTIONNAIRE FERME.....	24
II.2.2.5. CONCEPTION DU QUESTIONNAIRESEMI-FERME24
II.2.2.5.3. QUESTIONNAIRE OUVERT.....	24
II.2.2.5.4. QUESTION FILTRE.....	24

II.2.6. LA RÉDACTION DES QUESTIONS.....	25
II.2.7. ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE.....	25
II.2.6.1. LE QUESTIONNAIRE D'ADMINISTRATION DIRECTE.....	25
II.2.6.2. LE QUESTIONNAIRE D'ADMINISTRATION INDIRECTE...	25
II.B.8. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE	25
II.2.8. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	25
II.2.9. TRAITEMENT DES RÉPONSES.....	26
II.3. PRÉSENTATION DU LOGICIEL D'ENQUÊTE « SPHINX ».....	27 ; 28
CHAPITRE III : RÉSULTATSET DISCUSSION	
III.1.RESULTATS DES QUESTIONS SUR L'IDENTITE.....	29
III.1.1 PAR GENRE	29
III.1.2 PAR CLASSE D'AGE.....	29
III.1.3 PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLES	30
III.1.4 LIEU DE RESIDENCE ET PARC.....	30
III.1.5 DISTANCE DE LIEU DE RESIDENCE AU PARC NATIONAL.....	31
III.2 RECONS AUX QUESTIONS SUR LES VISITES DU PARC.....	31
III.2.1 OBJET DE LA VISITE	31 ; 32
III.2.2 DUREE DE LA VISITE DU PARC NATIONAL	32
III.2.3 MOYENS DE TRANSPORT POUR SE RENDRE AU PARC.....	32
III.2.4. CONNAISSANCE DU PARC AVANT LA VISITE	32 ;33
III.2.5 SI OUI PRECISER.....	33
III.2.6 OBJET DE LA PRESENCE AU PARC	33
III.2.7 DEFINITION D'UN PARC NATIONAL.....	34
III.2.8 EST CE QUE C'EST VOTRE PREMIERE VISITE POUR LE PARC NATIONAL.....	34
III.2.9VISITE D'AUTRES PARCS EN ALGERIE.....	34
III.3 RECONS DES QUESTIONS SUR L'OPINION DES VISITEURS	34
III.3.1 LA PRIORITE DES ACTIVITES DANS UN PARC NATIONAL.....	35
III.3.2 IMP. DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT...	36

III.3.3 CONNAISSANCE SUR LA PROTECTION DES PLANTES	36
III.3.4 CONNAISSANCES SUR LA PROTECTION DE LA FAUNE.....	37
III.3.5.CON. SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	37
III.3.7 COMMENT TROUVER VOUS LE PARC.....	38
III.4.DISCUSSIONS GENERALE	39 ; 42
CONCLUSION GENERALE.....	43 ;
RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE	

Liste des figures

- FIGURE 1 : GEORGES CATLIN (1796-1872).....3**
- FIGURE 2: LES PARCS NATIONAUX EN ALGERIE ENTRE 1923 ET 1930 (BERTHONNET , 2010,).....10**
- FIGURE 3: LES PARCS NATIONAUX EN ALGERIE (SEKKOUM,2017,DGF).....12.**
- FIGURE 4 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PARC NATIONAL DU DJURDJURA.....15**
- FIGURE 5 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE TIKEJDA...16**
- FIGURE 6 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU SITE ASWEL...16**
- FIGURE 7 :SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PARC NATIONAL DE TLEMCEN...17.**
- FIGURE 8 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DE PLATEAU DE LALLASETTI...18**
- FIGURE 9 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PARC NATIONAL DE EL KALA..18**
- FIGURE 10 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU LAC TONGA.....19**
- FIGURE 11 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DE PIC DES SINGES ET CAP CARBON..20**
- FIGURE 12 : ORGANIGRAMME DU DEROULEMENT D'UNE ENQUETE.....22**
- FIGURE 13 : ETAPES DE CREATION D'UNE ENQUETE..27**
- FIGURE 14 : SAISI DES REPONSES OBTENUE APRES ENQUETE SUR LE TERRAIN.28**
- FIGURE 15 : TRAITEMENT, ANALYSE ET IMPRESSION D'UN TABLEAU A PLAT28**

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : LES PARCS NATIONAUX EN ALGERIE..11
TABLEAU 2 : FREQUENCE DE LA FREQUENTATION DU PUBLIC PAR GENRE..29
TABLEAU 3 : FREQUENCE DU PUBLIC ENQUETE PAR CATEGORIE D'AGE..29
TABLEAU 4 : FREQUENCE DU PUBLIC ENQUETES PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLES..30
TABLEAU 5 : LIEU DE RESIDENCE..30
TABLEAU 6 : DISTANCE DE LIEU DE RESIDENCE PAR RAPPORT AU PARC NATIONAL..31
TABLEAU 7 : RAISON DE LA PRESENCE DANS LE PARC NATIONAL...31
TABLEAU 8 : FREQUENCES DES VISITES DES PARCS NATIONAUX..32
TABLEAU 9 : MOYENS DE TRANSPOR..32T
TABLEAU 10 : CONNAISSANCE DU PARC AVANT LA VISITE..32
TABLEAU 11 : CONNAISSANCE DU PARC NATIONAL..33
TABLEAU 12 : OBJET DE LA PRESENCE AU PARC NATIONAL...33
TABLEAU 13 : CONNAISSANCE DE LA DEFINITION D'UN PARC NATIONAL...33
TABLEAU 14 : EST-CE QUE C'EST LA PREMIERE VISITE AU PARC NATIONAL..34
TABLEAU 15 : VISITE D'AUTRES PARCS NATIONAL EN ALGERIE...34
TABLEAU 16 : LA PRIORITE DES ACTIVITES DANS UN PARC NATIONAL...35
TABLEAU 17 : IMPORTANCE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT...35
TABLEAU 18 : CONNAISSANCES SUR LA PROTECTION DES PLANTES..36
TABLEAU 19 : CONNAISSANCES SUR LA PROTECTION DE FAUNE...36
TABLEAU 20 : CONNAISSANCE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT...37
TABLEAU 21 : AMELIORATION DES CONNAISSANCES SUR LA PROTECTION DE LA NATURE..37
TABLEAU 22 : COMMENT LES VISITEURS TROUVENT LE PARC NATIONAL...38

Liste des abréviations

C.B.N: Conservatoire Botanique Nationaux

A.N.N: Agence National pour la conservation de La Nature

UCD: Unités de Conservation et de Développement

UIPN: L'Union International pour la Protection de la nature

U.I.C.N: Union International pour la Conservation de la Nature

P.N.U.E: Programme des nations Unies pour L'Environnement

S.M.C: Stratégie Mondiale de la Conservation

F.M.V.S: Fonds Mondial pour la vie Sauvage

INTRODUCTION GENERALE

Il existe actuellement dans le monde, près de 2 500 parcs nationaux établis sur tous les continents, dans des pays très différents de par leur situation géographique et politique, leur histoire, leur civilisation ou leurs traditions **(MERVEILLEUX DU VIGNAUX,2010)**.

Le patrimoine naturel est « l'ensemble des formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation». Ainsi, les éléments du patrimoine naturel sont transmis de génération en génération et représentent un bien en héritage.

La diversité biologique, ou biodiversité, qui exprime la diversité du vivant qui s'est mise en place depuis l'apparition de la vie sur la planète il y a 3,8 milliards d'années..est soumise de nos jours à une détérioration. Le rythme actuel de disparition des espèces est de 100 à 1000 fois supérieures à celui connu avant l'industrialisation. En plus de leur valeur patrimoniale intrinsèque, Les milieux naturels et espèces végétales et animales représentent des enjeux essentiels pour le bien être de l'espèce humaine: enjeu environnemental, social, culturel, et économique».

La détérioration de ce patrimoine naturel engendre un énorme déséquilibre écologique, suite au réchauffement climatique et a l'impact négatif de l'activité humaine sur ces milieux.

Des sommets et des conférences internationales sont organiser pour coordonné ces législations nationales, lui donné un cachet international, multisectoriel.C'est le cas de la Conférence des Nations Unies sur l'environnementà Rio au Brésil en 1972(ONU, 1972).Elle sera suivie de touteune série de conférences internationales :Stockholm1972 ; Rio 1992 : New York 1997 : New York 2000 : Johannesburg 2002 ; New York 2005 ; New York 2008 ; New York 2010 ; Rio 2012 : New York 2013 ; New York 2015 ; etc.**(ONU, 2022)**.

Parmi les outils de protection des ressources naturelles, figure la création de Parcs nationaux. Les précurseurs de la création des Parcs nationaux, pour la sauvegarde et la préservation des milieux naturels, étaient en avance sur leurs temps. Aujourd'hui, l'ensemble des pays ont promulgué un ensemble d'arsenal juridique pour la préservation du patrimoine naturel planétaire. Cesparcs vont jouer un rôle de protection, mais aussi d'éducation des visiteurs desparcs nationaux.

L'Algérie, par ladiversité de ces écosystèmes naturels, a eu le privilège de créer 11 parcs nationaux dont un parc national culturel (le Tassili)créé en 1972. classé depuis sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, pour les fresques rupestres qui s'y trouvent.

Si la législation est un atout de gestion des parcs nationaux, pour la préservation, la sauvegarde et lapromotion des parcs nationaux, l'organisation et l'encadrement desactivités du public doivent être une préoccupationa ne pas négliger. Dans ce cadre, la connaissance du public est importante, surtout que, dans des cas, certains parcs sont créés dans des territoires, incluant des zones urbaines et rurales. L'accueil du public

est donc l'une des facettes importantes dans la gestion des parcs nationaux qui doit obéir à certaines règles.

Le présent travail aborde la problématique de l'accueil du public dans certains parcs nationaux, plus précisément de l'opinion et connaissance du public, qui visite les parcs nationaux en Algérie, Nous avons adopté une démarche par une approche par questionnaire. La campagne de la réalisation de l'enquête du public n'a concerné que 4 parcs nationaux sur les 11 (Tlemcen, Djurdjura, Gouraya et El-Kala) et ceci, pour des raisons spatiales de répartition des parcs, mais aussi pour le temps imparti pour la réalisation d'un mémoire de fin d'études.

L'enquête s'appuie sur le logiciel '**SPHINX**', spécialisé dans les études d'enquêtes.

L'enquête est constituée de 30 questions, regroupées en 3 domaines de connaissance des publics visiteurs des parcs nationaux :

Identité du public cible : des questions sur l'origine socioprofessionnelle

Visite du parc national : des questions sur les raisons de leurs présences pour visiter le parc national

Connaissances sur le parc national : des questions sur leur connaissance culturelle et scientifique générale sur le parc national et la protection du patrimoine national.

Le présent mémoire est organisé comme suit :

Une introduction à la problématique de l'étude

Un chapitre 1 : bibliographique, introduisant à la notion de parc national et leur rôle de protection des ressources naturelles. Un historique des parcs nationaux dans le monde et en Algérie.

Un chapitre 2: présentant le matériel et méthode adoptés pour cette étude basée sur une enquête. Nous y présentons également et succinctement le logiciel SPHINX.

Un chapitre 3 : résultats et discussion de ces derniers.

Une conclusion générale

Et pour finir, les références bibliographiques et annexes utilisées.

CHAPITRE I :
GÉNÉRALITÉS SUR LES PARCS NATIONAUX

I.1. Généralité sur les parcs nationaux

Selon **JAFFEUX(2010)**, le Congrès américain adopta, le 20 avril 1832, une loi rendant inaliénable dans l'Arkansas **The Hot Spring Reservation** constituant ainsi la première « réserve naturelle » américaine (devenue parc national en 1880).

Selon le même auteur, la même année, **GEORGES CATLIN** (1796-1872) est le premier à introduire l'idée et le terme même de « parc national ». Artiste-peintre, fin connaisseur de la culture amérindienne et passionné d'espaces sauvages, il propose dans un article qu'il fait paraître dans le New York Times que ces merveilles soient préservées :

« by some great protecting policy of government...in a magnificent park...A nation's park, containing man and beast, in all the wild and freshness of their nature's beauty! ».

« Par une grande politique de protection du gouvernement...dans un parc magnifique...Un parc national, contenant hommes et bêtes, dans toute la sauvagerie et la fraîcheur de leur beauté naturelle ! ».

Cette idée et cette appellation feront leur chemin... Bien plus tard, il sera dit que la création durable de parcs américains aura été : « la meilleure idée de l'Amérique parce qu'elle représente la première décision jamais prise par un pays (**JAFFEUX, 2010**).

Cette introduction lui rend hommage pour service rendu à la planète.



- Figure 1 : **GEORGES CATLIN** (1796-1872),
- source : **JAFFEUX(2010)**.

I.1.1.DÉFINITION ET ENJEUX DES PARCS NATIONAUX

I.1.1.1. DEFINITIONS

La première définition connue des parcs nationaux est celle donnée au Parc national du Yellowstone aux états unis, dans l'immense territoire se voyait considéré comme étant un domaine mis en réserve par la nation, pour l'aspiration esthétique, morale et sportive de tous ses membres. Ce que nous pouvons retenir de cette définition c'est qu'un parc National est un territoire où doivent être conciliés les impératifs de la protection de la nature et ceux de l'éducation et de l'agrément du public (**BERRANGER, 1973**).

Par la suite, les parcs nationaux de par le monde ont connu un succès tel qu'il devenait impératif de trouver une définition internationale qui échapperait le plus possible à toutes ambiguïtés et toutes confusions dues à un manque d'uniformité de la terminologie. On y distingue deux types principaux de définitions possibles pour un parc National : celles qui sont vagues, les vagues et celles qui sont plus détaillées et affinées». Les uns et les autres ayant d'ailleurs leurs défenseurs et peut-être leurs avantages. Celles que nous proposons de revoir sont les deux définitions auxquelles référence est souvent faite (**MONOD, 1970**),

Selon (**HARROY, 1970**), les confusions qui ont découlé de ces diverses définitions ont amené les acteurs qui structurent les Parcs nationaux au niveau mondial, à adoptée le 1er décembre 1969, une résolution lors de la dixième assemblée générale de l'U.I.C.N^(*) à New Delhi en Inde, et qui a mis fin à toute confusion, en demandant aux gouvernements de tous les pays de réserver la dénomination de « parc national » aux territoires répondant à la définition suivante :

Un parc National est un territoire relativement étendu :

Qui présente un ou plusieurs écosystèmes, généralement peu ou pas transformés par l'exploitation et l'occupation humaine, où les espèces végétales ou animales, les sites géomorphologiques et les habitats offrent un intérêt spécial du point de vue scientifique, éducatif et récréatif où dans lesquels existent des paysages naturels de grande valeur esthétique ; Dans lequel la plus haute autorité compétente du pays a pris des mesures pour empêcher ou éliminer dès que possible, sur toute sa surface, cette exploitation ou cette occupation et pour y faire effectivement respecter les entités écologique, géomorphologique ou esthétique ayant justifié sa création, la visite est autorisée, sous certaines conditions, à des fins récréatives, éducatives et culturelles.

En conséquence, il est demandé aux gouvernements de ne plus désigner sous le nom de parc National :

- Une réserve scientifique dont l'accès exige une autorisation spéciale (réserve naturelle intégrale) ;
- Une réserve naturelle gérée par une institution privée ou par un pouvoir subordonné, en dehors de toute reconnaissance et de tout contrôle de la plus haute autorité compétente du pays.
- -----

- (*)UICN : union internationale pour la protection de la nature.
- Une réserve spéciale établie aux termes de la convention africaine de 1963 (réserve de faune et de flore, de chasse, ornithologique, géologique, forestière, etc...)
- Une zone peuplée et exploitée ou un plan régional d'aménagement du territoire et de développement touristique vise à créer, en retardant l'industrialisation et l'urbanisation, Une zone destinée plus à la récréation du public qu'à la conservation des écosystèmes (Parc naturel régional, naturel, parc, NaturPark, etc.). Des territoires répondant à cette description qui ont été appelés « Parcs Nationaux » devraient voir leur dénomination modifiée le moment venu.

Comme toutes les définitions, celles-ci n'ont pas échappé aux nombreuses critiques, les unes sont perçues trop vagues, les autres trop détaillées. De toute manière, il serait stérile de revenir à l'infini sur une définition déjà longuement élaborée, par contre il serait plus intelligent de se servir de celle-ci comme base de départ de l'action efficace (**HARROY, 1970**).

Synthétiquement :

« Un Parc national, c'est un territoire et un espace naturel dont les paysages, la biodiversité, la richesse culturelle et le caractère sont reconnus comme exceptionnels par la communauté scientifique internationale et l'État, au point de justifier d'une protection et d'une gestion qui visent l'excellence et qui garantissent, pour aujourd'hui et les générations futures, leur pérennité »

I.1.1.2. PRINCIPALES MISSIONS DES PARCS NATIONAUX

I.1.1.2.1. Protection du patrimoine naturel

Protéger et conserver son patrimoine naturel sont les fondements de la légitimité des parcs nationaux dans le monde.

Quel que soit leur forme juridique, leur organisation, ou le contexte institutionnel en effet, des espèces animales devenues rares ne survivent que parce qu'elles ont leurs derniers représentants sévèrement protégés dans un parc national :

C'est le cas du Bison et les espèces ornithologiques qui y trouvent des lieux de nidification ou de relais de migration qu'elles ne trouveraient peut-être plus ailleurs.

Ou les espèces botaniques menacées doivent aussi leur survie à l'existence de ces parcs.

Sans oublier le rôle incontestable de ces parcs nationaux dans la conservation des ressources génétiques.

La protection de la nature est devenue un sujet de préoccupation universel, qui dépasse les cadres locaux et nationaux et à laquelle toute nation du monde peut apporter sa contribution afin de réussir une meilleure intégration de l'homme avec sa nature. Pour finalement faire comprendre pour tout homme civilisé, conscient de ses responsabilités que le combat en faveur de la nature, quelle que soit la forme qu'il revêt est celui de l'homme.

I.1.2.1.DEFINITION DE LA BIODIVERSITE

Selon **LAMOTTE (1995)**, la biodiversité représente la variété du vivant à tous les niveaux d'organisation biologique ; les gènes, les populations et les espèces, les écosystèmes et les processus naturels qui assurent la perpétuation de la vie. Elle concerne aussi bien la biologie moléculaire, la cytologie, l'histologie, l'embryologie, l'anatomie comparée, la systématique, la génétique des populations, l'écologie. La préservation de l'habitat nous amène à une bonne conservation de la biodiversité. L'habitat est défini comme le milieu dans lequel vit (habite) une espèce ou un groupe d'espèces animales ou végétales ou micro-organisme. Il comprend le biotope (milieu physique où s'épanouit la vie) et la biocénose (ensemble des êtres vivants au sein d'un écosystème). (**TUFFREAUeta/., 1995**).

I.1.2.2.MENACES SUR LA BIODIVERSITE

Les habitats naturels ne cessent de se dégrader et un nombre croissant d'espèces sauvages sont gravement menacées. Dans ce sens, les extrapolations de tendances actuelles aboutissent à une disparition de 5 à 15 % de l'ensemble des espèces du globe à l'an 2020 dont une part inconnue est potentiellement utile à l'humanité. C'est le plus souvent la disparition des habitats qui entraîne celle des espèces (**SINCLAIR ET AL., 1995**).

Il est admis depuis fort longtemps que de nombreuses espèces végétales ont disparu pour toujours et selon une étude réalisée par un groupe de botanistes américaines de l'université de Saint Louis sur 300.000 espèces végétales qui se développent sur les continents, entre 20.000 et 40.000 sont menacées d'extinction (**ADLI ET IAODAREN, 2019**).

I.1.2.3.LA FREQUENTATION TOURISTIQUE

Une caractéristique essentielle des parcs Nationaux était que ces endroits ne devaient en aucun cas être habités ou exploités par l'homme, cependant on s'est aperçu que cette tendance allait à l'encontre des objectifs recherchés (**UNASYLVA, 1994**).

D'une part, parce que la plupart des régions du monde étaient déjà peuplées par des occupants qui y vivaient ou avaient des droits historiques légitimes sur les terres, de nombreux pays reconnaissent que la conservation de la nature nécessitait une action plus souple n'excluant pas a priori les habitants (**NEELY ,1994**).

Ainsi, selon (**BARLOY ,2011**) en Afrique, la création de certains parcs Nationaux implique l'évacuation de population qui vivait sur leurs territoires.

D'autre part, la pression toujours plus grande exercée par l'homme rend tout à fait irréaliste la mise à l'écart de vastes étendues. Les parcs Nationaux, devraient par conséquent prendre en considération les aspects touristiques dans leur plan d'aménagement. Actuellement, parmi les deux grands devoirs qu'il se reconnaît, le parc National compte celui de mettre à la disposition du public, pour sa délectation et non inspiration, ce même territoire : Un parc National est un territoire... Dont la visite est autorisée, sous certaines conditions, à des fins récréatives et culturelles (définition de **NEW DELHI, 1969**). Ainsi la fréquentation touristique c'est-à-dire l'accès du public à des fins récréatives, éducatives et culturelles , ne saurait être proscrite, mais au contraire

encouragée, puisqu'elle constitue l'une des vocations mêmes des parcs Nationaux sous réserve, cependant d'une présence quantitativement excessive ou qualitativement néfaste aux égards à l'étendue et aux caractères du territoire protégé.

I.1.2.4. RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les premiers plaidoyers en faveur du parc National à but scientifique sont apparus peu avant 1914 en Suisse et un peu plus tard en Suède (**HARROY, 1970**). Une protection clairvoyante des espèces animales et végétales et une étude approfondie des milieux concernent : sol, climat, etc. ...; de leur biologie spécifique et de celle complexe et synthétique de l'équilibre naturel auxquels elles participent. Les parcs Nationaux pourront alors constituer de merveilleux laboratoires de terrains pour les chercheurs dans de nombreuses disciplines : science de la vie, science de la terre, science de l'homme avec un accent particulier pour l'écologie.

Enfin si les parcs Nationaux veulent être considérés comme modèles de gestion scientifique de territoire, il faut que progressent les méthodes de planification et d'aménagement fondées sur l'écologie et que ces lieux soient les champs d'application d'une large politique de recherche, pluri et interdisciplinaire.

I.1.3. HISTORIQUE DES PARCS NATIONAUX

I.1.3.1. DANS LE MONDE

Les Américains, pionniers du mouvement de protection de la nature qui s'était déclenché dans le monde, furent ainsi à l'origine de la notion de parc national. En effet, l'Amérique du Nord était considérée aux yeux des immigrants européens comme une terre sauvage à conquérir. Pour conserver au moins une parcelle de ces espaces vierges dans un état aussi naturel que possible, le parc national de Yellowstone a été créé le premier mars 1872, dans une zone occupée précédemment par les Indiens. Toutefois, ce parc national est venu couronner les efforts entrepris par plusieurs hommes au fil des temps.

En 1864, le président Abraham Lincoln, répondant à un courant d'admiration de la vie sauvage typiquement américain, confia à l'état et à ses habitants une zone de Yosemite qui ne devait en aucun cas être ouverte à la civilisation (**NASH, 1975, et NEURAY, 1982**).

En 1870, une expédition explora la région du nord-ouest de l'État américain du Wyoming. Cette région deviendra, quelques années plus tard, le parc national du Yellowstone. Cette expédition fut conduite par Henry Washburn. Cinq membres de l'expédition Washburn, réunis au bivouac de Madison (USA), décidèrent d'intervenir, auprès du Congrès américain, pour obtenir les moyens légaux afin de sauver les espaces sauvages de cette région.

Ainsi, dans un contexte où prime le souci de sauvegarde des forêts que va naître, aux États-Unis, la notion de parc national. Le 1^{er} mars 1872, le Congrès américain crée le parc du Yellowstone sur 888 000 hectares de nature dite « vierge », c'est-à-dire, en particulier, d'où avaient été chassés les Indiens. Il s'agit officiellement d'un parc public au service du peuple et pour son divertissement. À cette date est né le parc national comme institution (**LEYNAUD, 1985, et (ENCYCLOPEDIAUNIVERSALIS, 2022)**).

À l'instar de l'exemple américain, de nombreux parcs Nationaux furent créés partout dans le monde, selon des modalités diverses et parfois dans un esprit assez différent de celui qui animait les premiers promoteurs.

Ainsi, pendant la dernière partie du 18^e siècle, le mouvement pour les parcs nationaux s'était rapidement étendu.

Nous présentons dans ce qui suit, une synthèse bibliographique (**PUJOL, 1970 ; NASH, 1975 ; RAMADE, 1976 ; NEURAY, 1982 ; LEYNAUD, 1985 ; et MERVEILLEUX DU VIGNAUX P. 2003 et 2010 ; ARNOULD, & GLON, 2006 ; BERTHONNET, 2010 ; JAFFEUX, 2010 ; ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS, 2022 ; WIKIPEDIA, 2022**) des dates marquantes de ces créations de parcs nationaux dans le monde :

Dans L'Empire britannique. En 1886, création au Canada du deuxième parc national dans le monde :

Le glacier National Park au British Columbia avec 133 000 Ha.

Une année après le Banff National Park, avec 650 000 Ha, suivit.

Alors que le deuxième parc des états unis, le Yosemite précédemment cité ne fut officialisé comme parc national qu'en 1890,

L'Australie crée en 1886 son premier parc national « le Royal National Park,

Puis la Nouvelle-Zélande en 1894 crée le Tongariro National Park (650 000 ha),

Suivit en Afrique du Sud en 1898 de la Sabie Game Réserve destinée à devenir en 1926 : le Park National Kruger.

En Europe ce fut la Suède qui la première créa six parcs Nationaux en 1909.

Suivi par la Suisse en 1915, avec le parc National de l'Engadine ;

La France a créé les 1^{ers} parcs nationaux en Afrique du Nord avant de le faire sur son propre sol dans les années 1960, pour voir la naissance de 5 parcs Nationaux. Cette consécration Le mérite du mouvement pour les parcs Nationaux revient au mouvement associatif, qui jouera un rôle déterminant dans la création des réserves naturelles, dont la réserve la plus spectaculaire et la plus importante pour la protection de la flore et de la faune est la réserve de Camargue créée en 1927 par la société nationale d'acclimatation (**LEYNAUD, 1985**). Il fallait attendre les années 1990,

Pour ce qui est de l'Afrique et de l'Asie, la majorité de leurs parcs Nationaux ne furent créés qu'après 1945, d'abord par l'administration coloniale ; puis les nations nouvellement indépendantes. La concentration la plus impressionnante des parcs nationaux Africains se trouve dans la région des Grands Lacs (Victoria , Albert , Edouard , Kivu) où , sur un rayon de 500 km , se situent 15 parcs nationaux importants du Congo, Soudan , Ouganda , Kenya , Tanzanie , Burundi , Rwanda. En effet ces régions de savanes Africaine constituent un milieu très favorable pour la création de parcs Nationaux. Dans ces milieux, les grands mammifères (éléphants, girafes, hippopotames, rhinocéros, grands ongulés, etc. ...) représentent un attrait touristique et cynégétique évident.

Au Maroc en 1934, un texte réglementaire (dahir) fixe la procédure à suivre pour la création des parcs Nationaux.

I.1.3.2.EN ALGERIE

Durant la colonisation

À la fin du XIX^e siècle et au début duXX^e siècle, En France des associations de tourisme comme le Touring-Club de France et des sociétés savantes, associées à l'administration des Eaux et forêts, cherchent à promouvoir l'idée de parcs naturels à des fins de protections et de tourisme. Rencontrant des difficultés pour réaliser des parcs nationaux sur le territoire métropolitain, ces acteurs vont se tourner vers l'empire colonial, notamment en Afrique du Nord (**BERTHONNET. 2010**).

La création de parcs nationaux est envisagée en Algérie colonisée, dès 1912 et plusieurs enquêtes sont engagées sur le territoire. Les résultats de ces consultations pour une liste de réserves naturelles, principalement forestières.

En 1917, la société d'histoire naturelle de l'Afrique du Nord propose d'en créer vingt dont la gestion serait à la charge des Eaux et forêts, qui couvriraient au total 45000 hectares (**ANONYME, 1930 ; BERTHONNET. 2010**):

Neuf dans le département d'Alger,
Sept dans celui de Constantine,
Deux dans la région oranaise
Et deux dans les territoires du Sud.

Durant la colonisation française, le statut et l'objet de ces parcs nationaux en Algérie ont été définis par l'arrêté gouvernemental du 17 février 1921, signé par le gouverneur général de l'Algérie durant la période du 29 août 1919 au 28 juillet 1921. Cette création constitue une première dans la France de l'époque. (**BERTHONNET. 2010**). La figure et le tableau donnent un aperçu de ces parcs nationaux.

Après l'indépendance, l'Algérie entreprend des réformes ; qui va amener le pays à se doter d'un arsenal législatif pour gérer et protéger les milieux naturels, la biodiversité et les paysages en Algérie.

Après l'indépendance

Après l'indépendance de l'Algérie, certains des parcs créés avant l'indépendance, sont retenus par l'état algérien

La promulgation des parcs nationaux postindépendance est promulguée à l'occasion de la loi n° 83.03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement et par **décret n° 83 du 23 juillet 1983** portant statut type des parcs nationaux en Algérie (**ANONYME, 1930 ; BERTHONNET. 2010 ; JORADP, 1983**).

FIGURE N°2: PARCS NATIONAUX ALGÉRIENS CRÉÉS ENTRE 1923 ET 1930

SOURCE : BERTHONNET (2010)

Parcs nationaux	Superficie	Date de création	Commune	Particularités
des Cèdres	1 500 ha	3.08.1923	Commune de Téniet El-Haad	Protection des cèdres et des peuplements de cèdres et de la flore.
de Darel-Oued et Taza	230 ha	28.08.1923 et du 3.09.1927	Commune de oued Marsa	Protection de diverses curiosités naturelles remarquables grottes ; Gorges de l'oued guelliis et oued Taza, forêt de Guerrouch.
de l'Ouarsenis	1 030 ha	16.04.1924	Commune de Ghellif	Protection des sites et de la flore du massif de l'Ouarsenis.
Djebel Gouraya	530 ha	7.08.1924	Commune de Bejaïa	Protection des sites et de la réserve botanique, centre d'estivage.
de l'Akfadou	2 115 ha	23.01.1925	De Haut Sebaou	Protection des sites et des reboisements de chênes.
de Chréa	1 351 ha	3.09.1925	Commune de Chréa	Protection renforcée sur une forêt naturelle de cèdre située dans l'étage des hautes montagnes sur un chaînon de l'Atlas Tellien, station estivale et hôtels.
du Djurdjura	16 550 ha	8.09.1925	Commune Dra El Mizan, Fort-National, Béni mansour et Bouira.	Protection des peuplements caractéristiques de haute montagne Kabyle, station estivale de Tligda, d'Ain Zouba, hôtel, réserve botanique.
des Planteurs	688 ha	7.12.1925	Commune d'Oran	Protection des sites et aménagement des peuplements de Pin d'Alep en voie de réaménagement.
de Souidania (St-Ferdinand) *	412 ha	8.11.1928	Commune de Zerelda	Protection et aménagement des peuplements de Pin d'Alep, station touristique.
du Zaccar (Ain N'sour)*	279 ha	24.04.1929	Commune de Miliana	Protection des sites et de la flore du massif, station estivale et hôtel
de l'Edough*	770 ha	1930	Commune de l'Edough Annaba	Protection du caractère forestier du site, près de Annaba.
des Babors*	1 701 ha	12.01.1931 ?	Commune de Takitount et oued Marsa	Protection des sites et des peuplements de Sapin de Numidie (seule station d'Afrique du Nord). Le Parc abrite la formation forestière la plus complète de l'étage de hautes montagnes de l'Algérie du Nord.
de Mahouna*	270 ha	27.07.1931 ?	Commune de oued chef et Belkheir (Guelma)	Création d'une station d'altitude dans un peuplement forestier.

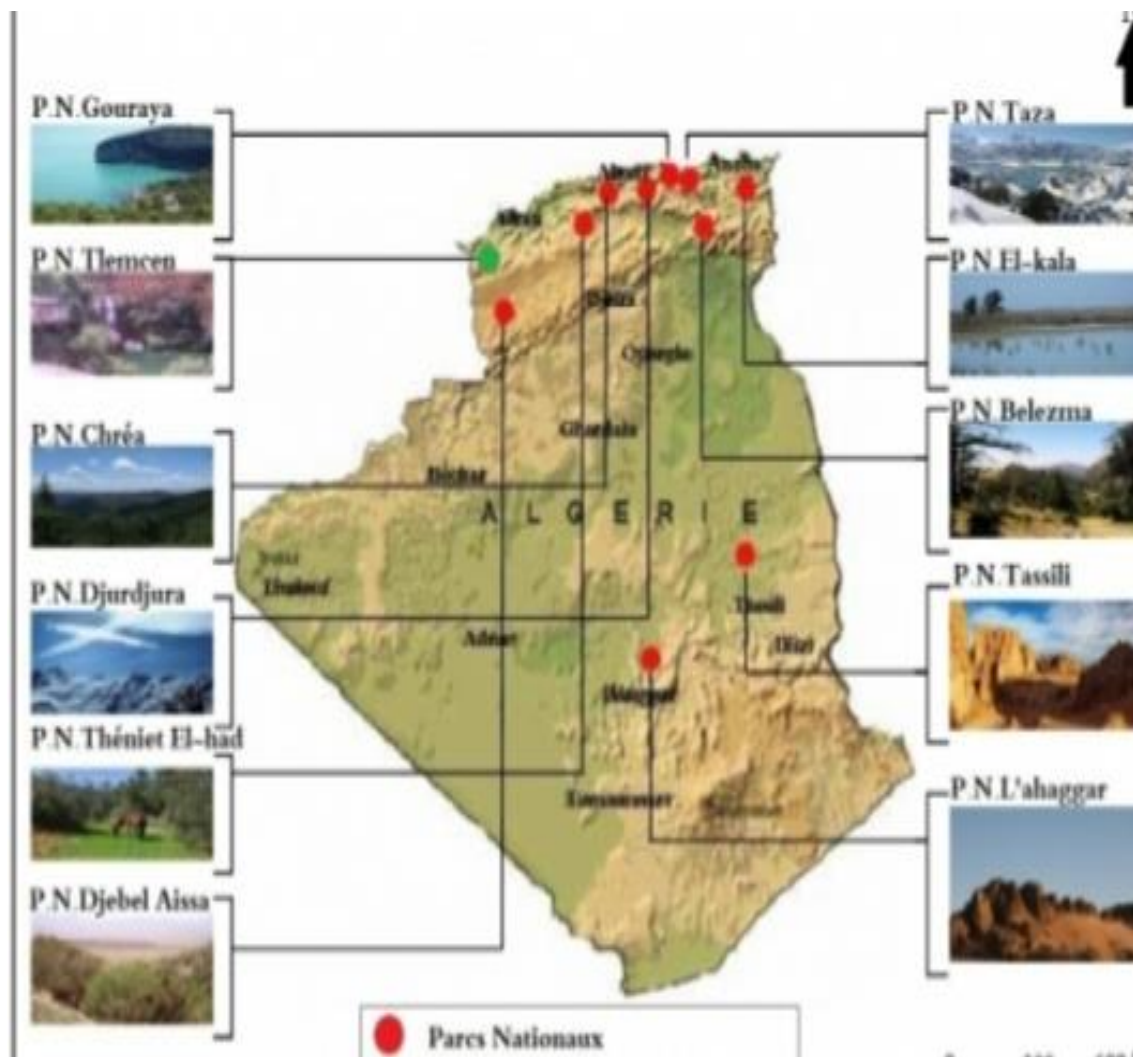


FIGURE N°3 : LES PARCS NATIONAUX EN ALGERIE SEKKOUM, 2017 , DGF

I.1.2.4. Protection et conservation de la biodiversité

Pour la protection et la conservation de la biodiversité, plusieurs organismes sont mis en place dans de nombreux pays. En France, le ministère de l'Environnement a mis en place entre 1970-1980, trois conservatoires botaniques. Leurs premiers rôles étaient basés sur le rassemblement et l'exploitation des données disponibles sur les plantes rares, en particulier sur leur répartition, et les mettre à l'abri.

Dans le monde des organismes sont en charge et missions telles que les C.B.N. (Conservatoire Botanique National) et ont pour mission :

la connaissance des éléments rares ou menacés de la flore sauvage, d'une région ou d'un groupe d'espèce donnée et leur localisation ;

la conservation par tout moyen approprié, notamment par la culture de ces taxons menacés pour la conservation de leur patrimoine génétique ;

L'information et l'éducation des différents publics concernés par la conservation du patrimoine floristique sauvage (Galland, 1996).

Ces C.B.N utilisent pour la conservation des végétaux différentes techniques telles que :

- La conservation *in situ* : cette technique assure la conservation des végétaux sous la forme cultivée et permet aux plantes sauvages apparentées de poursuivre leur évolution naturelle (Galland, 1996). Les C.B.N jouent un rôle essentiel de « porter à connaissance » en réalisant des cartographies d'alertes des stations de plantes menacées.
- La conservation *ex-situ* : elle consiste à conserver les végétaux en dehors de leurs habitats naturels. Les C.B.N utilisent deux méthodes : les banques de graines (stocke de semences) et collections aux champs (planter les végétaux concernés dans des terrains adaptés).

En Algérie, divers organismes ont pour charge l'observation de la biodiversité :

La Direction générale des forêts (DGF) avec ces des conservations des forêts par wilaya.

L'Agence National pour la conservation de La Nature (A.N.N.) et ses représentations régionales sous forme d'Unités de Conservation et de Développement de la faune et la flore (UCD), ainsi que les 12 Parcs nationaux algériens (figure1).

- **Figure 2:** les parcs nationaux en Algérie (Sekkoum , 2017, DGF)

I.1.2.5. OUVERTURE DES PARCS A LA FREQUANTATION TOURISTIQUE

❖ LA THEORIE INTERNATIONALE DES PARCS NATIONAUX

La responsabilité de la conservation de certaines ressources est assurée en premier lieu au niveau local ou national , la nécessité de dépasser la perspective locale ou nationale pour construire une conception internationale des parcs National est exigée tant par le fait que la conservation des espèces naturelles ne saurait s'accommoder du cloisonnement des frontières étatique que ne sont jamais celles des écosystèmes, que par

les difficultés particulières de la protection des animaux migrateurs et de la faune marine (**BERRANGER** ,1973).

La première conférence internationale intéressante des parcs National se déroulera alors en 1933 à Londres, cette réunion, relative à la création des parcs National sur le continent africain, donna naissance à la convention de Londres du 8 novembre 1933 (aujourd'hui abrogée et remplacée par la convention de la nature et ses ressources intervenue à Alger en septembre 1968).

1948, à Fontainebleau, sous les auspices de L'UNESCO il y a eu création d'un organisme à vocation internationale dans sa spécialité, c'est l'Union Internationale pour la Protection de la nature (U.I.P.N) transformée par la suite en Union Internationale pour la Conservation de la Nature (U.I.C.N). Cette organisation non gouvernementale est à l'origine de la première conférence mondiale sur les parcs National qui s'est tenue à Seattle (U.S.A) du 30 juin au 7 juillet 1962, durant laquelle de nombreuses recommandations ont été adoptées et adressées aux états (**BUDOWSKI** ,1970). Un programme relatif aux parcs Nationaux est issu au cours d'une conférence intergouvernementale sur l'utilisation rationnelle et la conservation de la biosphère qui s'est tenue à Paris (France) en septembre 1968, ce programme visait comme principal objectif : l'établissement d'un réseau mondial coordonné de parcs Nationaux, de réserves biologiques et autres espèces protégées. Le projet comprenait également l'élaboration de directives adéquates pour l'aménagement, la gestion, la protection des Parcs existants et le développement des recherches scientifiques dans les sites appropriés.

Par ailleurs, toutes ces organisations qui militent pour la protection de la nature (et elles sont nombreuses), peuvent agir ensemble et dégager des stratégies communes, tel le cas du SMS (Stratégie mondiale de la Conservation) , pour l'année 1980, élaborée conjointement par la P.N.U.E (programme des Nations Unies pour l'Environnement), L'U.I.C.N et N.M.F (Fonds Mondial pour la vie sauvage) et qui vise la réalisation de trois principaux objectifs :

- Maintenir le processus écologique essentiel et les systèmes entraînant la vie (régénération et protection des sols, recyclage des nutriments, épuration naturelle des eaux)
- Préserver la diversité génétique.
- Veiller à l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes (notamment la faune dont les poissons, les forêts et les pâturages) (Krouchi ,1989).

CHAPITRE II :
MATÉRIEL ET MÉTHODES

II.1. Présentation des zones d'étude

Notre travail (enquête sur la gestion de l'accueil du public dans les parcs nationaux algérien) était réalisé sur quatre parcs nationaux algériens qui sont :

- Le Parc national du Djurdjura
- Le Parc national d'el-kala
- Le Parc National de Tlemcen
- Le Parc National de Gourara

II.1.1.LE PARC NATIONAL DU DJURDJURA

II.1.1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le Parc National du Djurdjura est circonscrit entre les coordonnées géographiques de 36°31'02" à 36°25'42" de latitude Nord et de 3°57'23" à 4°19'43" de longitude Est du méridien international. Il est situé au nord de l'Algérie dans la région de la Kabylie, à environ 140 km au sud-est d'Alger et à 40 km du littoral méditerranéen (Amiri, 2015). Ce territoire est constitué par la chaîne de montagne calcaire s'étalant sur 50 km d'Est en Ouest et ayant en moyenne 5 km de largeur. Cette chaîne se divise en trois parties:

- Le massif oriental : Tamgout de Lalla-Khedidja (2308 m).
- le massif central : de l'Akouker entre Tizi-Kouilal et l'Alma (Ras Timedouine: 2305 m). comparativement au versant Nord. Les karsts, les dolomites et le lapiaz
- le massif occidental : de Haïzer (2164 m) (Loukkas, 2006).



FIGURE 4 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PARC NATIONAL DU DJURDJURA

(SOURCE GOOGLE EARTH)

II.1.1.2. LES SITES CIBLEES

Nous avons effectué notre enquête à Tikjda (tighzert ,tougmatine,...) et tala rana (asswel).



FIGURE 5: SITUATION GEOGRAPHIQUE DU SITE DE TIKJDA (SOURCE GOOGLE EARTH)



**FIGURE 6 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU SITE ASWEL
(Source Google earth 2022)**

II.1.2 : PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE TLEMCCEN COMME ZONE D'ETUDE

II.B.1.2.1 situation géographique

Le parc national de Tlemcen est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Créé par décret exécutif n° 93-117 du 12 mai 1993, il est géré conformément aux dispositions des lois n° 84-12 du 23.06.1984 portant régime général des forêts et n° 03-10 du 19.07.2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.

Le décret n° 83-458 du 23.07.1983 fixe le statut type des parcs nationaux et l'arrêté ministériel n° 358/SPM/DPPF/88 définit le zoning et les conditions d'intervention dans le parc.(Sekkoum et Maachou 2018)

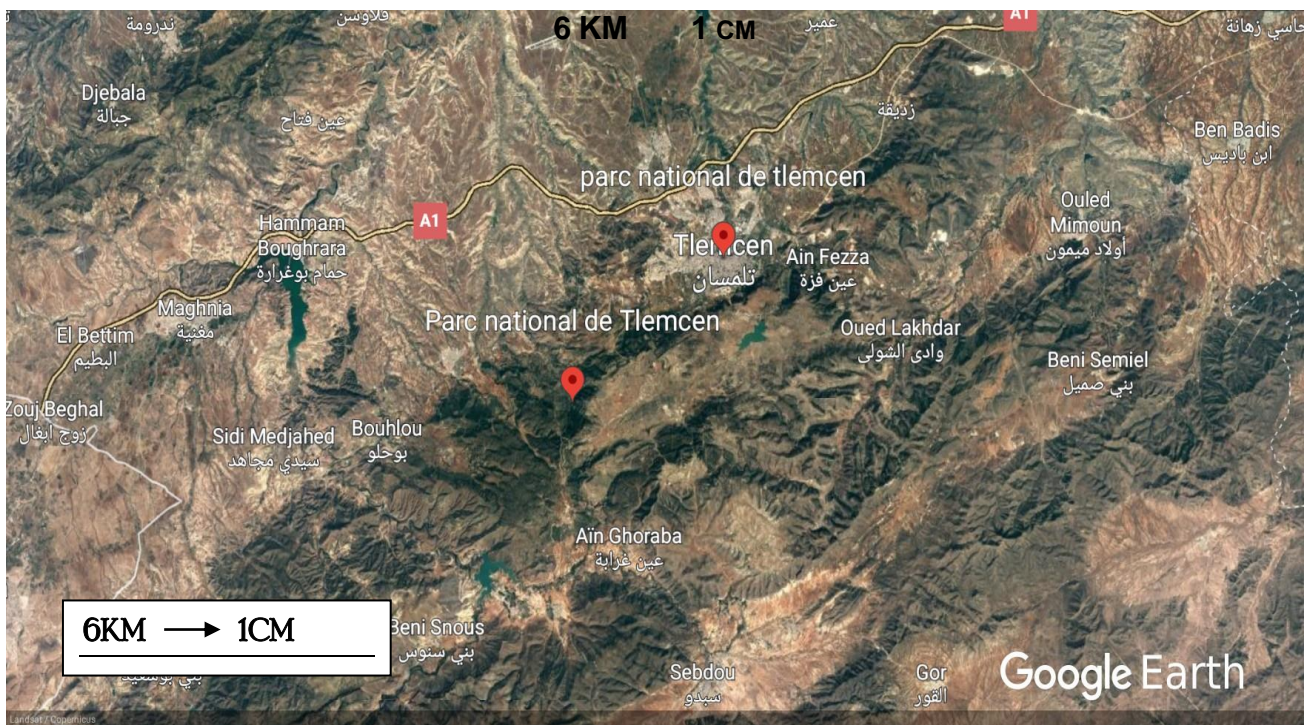


FIGURE 7 :SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PARC NATIONAL DE TLEMCCEN

II.1.2.2. Les Sites Ciblés

Nous nous sommes attelés à la tâche sur le plateau de lalla setti. Ce lieu considéré comme un lieu de culture, abritant de nombreuses infrastructures, est pris d'assaut par les citoyens et les familles venus des quatre coins de la wilaya et même des wilayas de Sidi Bel Abbès et Aïn-Témouchent. Une affluence record particulièrement le soir et jusqu'à une heure tardive de la nuit est constaté. En effet, des centaines de familles, s'y rendent.



FIGURE 8: SITUATION GEOGRAPHIQUE DE PLATEAU DE LALLA SETTI

II.1.3 : PRESENTATION DU PARC NATIONAL D'EL QALA COMME ZONE D'ETUDE

II.1.3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

D'une superficie de 80.000 hectares environ, il est situé à l'extrême Nord - Est du Pays . Il est naturellement limité au nord par le littoral Méditerranéen, à l'ouest par le système dunaire de Righia, à l'est par la frontière algéro-tunisienne et au sud par les contreforts des monts de la Medjerda.

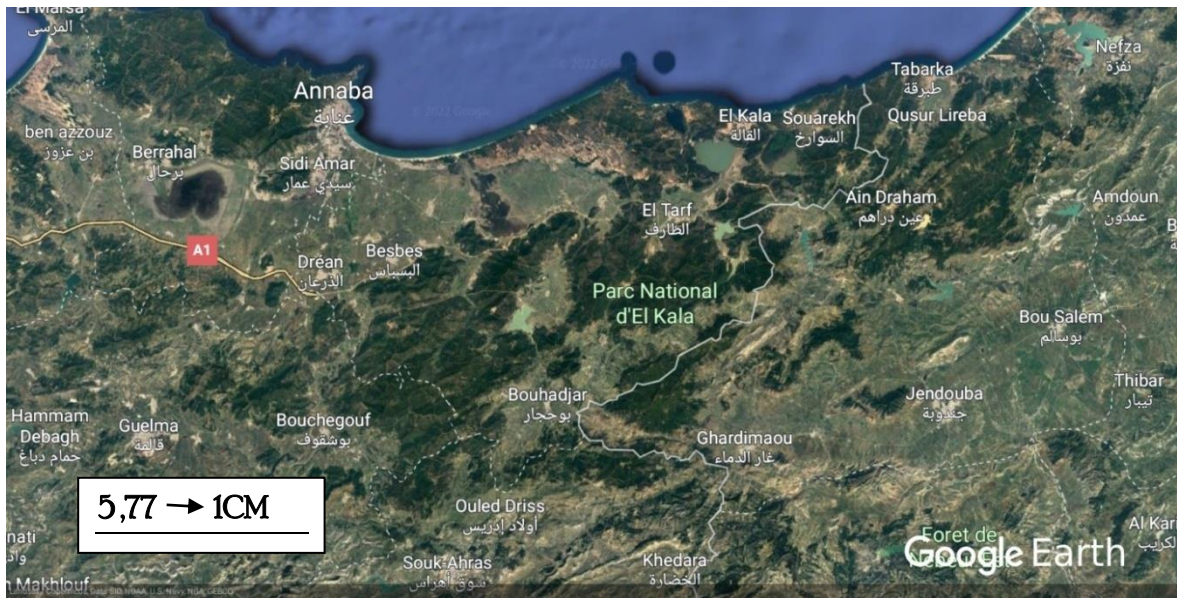


FIGURE 9 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PARC NATIONAL DE EL KALA (SOURCE GOOGLE EARTH).

Ce territoire est caractérisé par l'existence de cinq grands types d'habitats de haute valeur écologique. L'habitat forestier, les zones humides (les Lacs Oubeira, Tonga et des Oiseaux sont classés sites Ramsar), l'habitat rupicole, l'habitat dunaire et l'habitat littoral. Caractérisé par une importante mosaïque d'écosystèmes, le PNEK abrite une richesse faunistique et floristique diversifiée. Ses coordonnées géographiques sont 36°52 latitudes nord et 8°27 longitude Est, au niveau de la ville d'El-Kala. Brahmia-Zahra 2002

II.1.3.2 LES SITES CIBLEES

Notre travail était réalisé dans le Lac Tonga ce dernier est un vaste complexe de zones humides qui comprend un lac d'eau douce saisonnier, des collines boisées, une forêt humide et un système de dunes de sable, tous situés dans le Parc national El Kala, à l'extrême nord-est du pays. Le lac est relié à la Méditerranée et offre un habitat important aux plantes aquatiques. C'est le site de nidification le plus important d'Afrique du Nord pour une multitude d'espèces d'oiseaux, notamment des colonies de hérons et d'aigrettes, le busard des roseaux et des oiseaux d'eau variés, y compris des espèces rares et menacées au plan mondial. Les communautés locales pratiquent l'élevage et une agriculture saisonnière. Les questions de gestion comprennent la réglementation de la pêche et l'utilisation de l'eau du lac pour l'irrigation ainsi que la restauration des fonctions hydrologiques naturelles du lac. Le site a été inscrit au Registre de Montreux en 1993 parce que le lac était couvert de plantes aquatiques émergentes, laissant peu d'espace aux eaux ouvertes. Une réduction importante de l'alimentation en eau du lac est à l'origine de changements dans les caractéristiques écologiques. Réserve Intégrale du Lac Tonga 2018

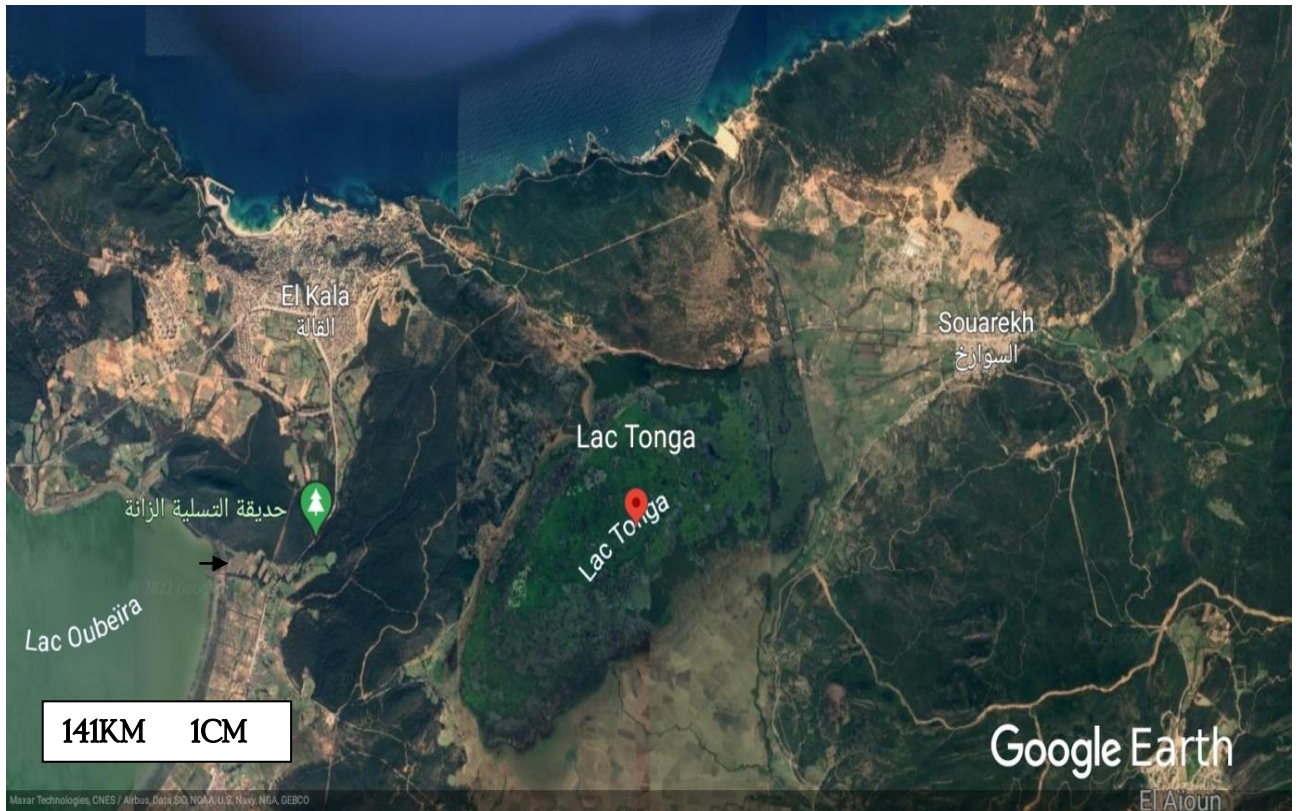


FIGURE 10 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DU LAC TONGA

(Source : Google Earth) →

II. : PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE GOURAYA

II.1.4.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le parc national de Gouraya est situé sur la cote Est de l'Algérie il fait partie de la Commune, Daïra et Wilaya de Bejaia, il est à 230 km de la capitale, ainsi il est en Relation avec d'autre ville, Sétif au sud, Tizi-Ouzou à l'ouest, à l'est la ville de Jijel.

Ce parc a été créé pour les diversités en végétation endémique, et ses milieux marins et continentaux ainsi qu'à l'histoire régional (AIMENE ET SANET 2017)

II.1.4.2 SITES CIBLEES

Notre travail était réalisé dans les deux sites :

- Pique des singes
- et Cap carbon ces dernier

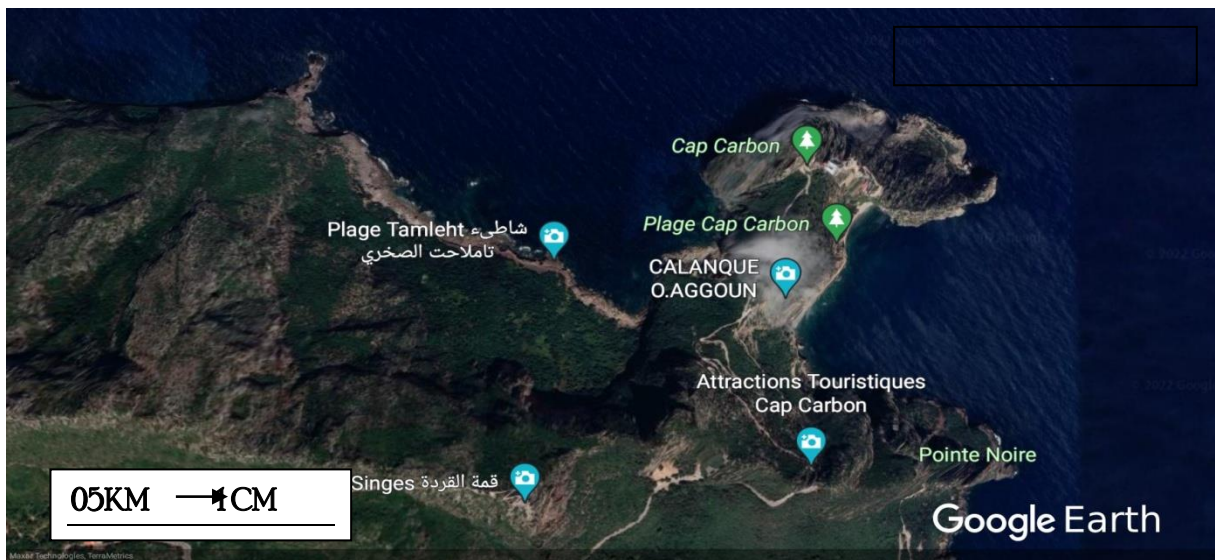


FIGURE N°11 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DE PIC DES SINGES ET CAP CARBON

II.2.MATÉRIELS ET MÉTHODES

L'enquête consiste simplement à poser des questions et à compiler les réponses pour obtenir des statistiques. Il faut cependant faire une enquête étape par étape. Pour cette partie sur le matériel et méthode utilisée pour cette étude, nous présentons au préalable, quelques notions sur les étapes d'une enquête

II.2.1. C'EST QUOI UNE ENQUÊTE ?

Pour ces auteurs, l'enquête est comme une activité organisée et méthodique de collecte de données sur des caractéristiques d'intérêt d'une partie ou de la totalité des unités d'une population à l'aide de concepts, de méthodes et de procédures bien définies.

Elle comprend plusieurs étapes liées entre elles, notamment, la définition des objectifs, la sélection d'une base de sondage, le choix du plan d'échantillonnage, la conception du questionnaire, la collecte et le traitement des données, l'analyse et la diffusion des données, et la documentation de l'enquête. CEFAÏ et AL., 2015

II.2.2. LES ÉTAPES D'UNE ENQUÊTE

Il faut bien connaître les tâches particulières, de ces étapes, leurs liens et leur pertinence pour comprendre le processus complet. Synthétiquement, les étapes d'une enquête se présentent comme suit :

- formulation de l'énoncé des objectifs,
- sélection d'une base de sondage,
- choix d'un plan d'échantillonnage,
- conception du questionnaire,
- collecte des données,
- saisie et codage des données,
- vérification et imputation,
- estimation,
- analyse des données,
- diffusion des données.

La durée d'une enquête peut être répartie en plusieurs phases. Le premier est la planification. Suivent les phases de la conception et de l'élaboration et la mise en œuvre. En fin de parcours, tout le processus de l'enquête est examiné et évalué, que nous synthétisons sous le diagramme de la figure 4.

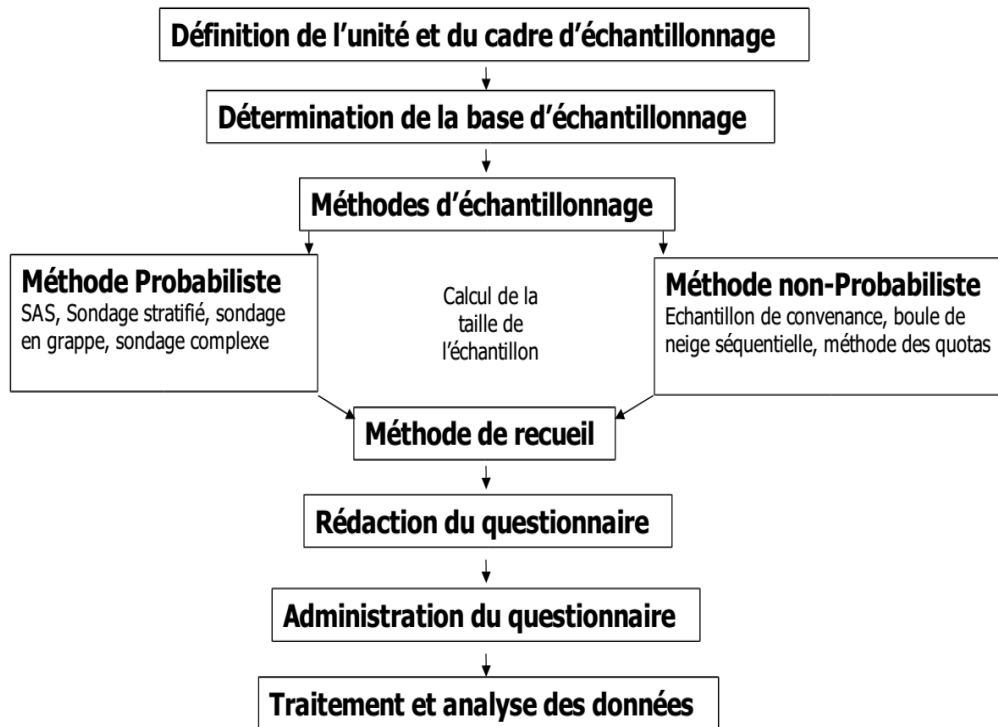


FIGURE N°12 : ORGANIGRAMME DU DÉROULEMENT D'UNE ENQUÊTE

II.2.2.1. RECHERCHE DE DOCUMENTATION

Une recherche bibliographique en rapport avec l'objet de l'enquête, à savoir plus sur les Parcs Nationaux, elle porte sur le rôle et la connaissance des parcs nationaux au monde en générale et en Algérie en particulier, et qui vont service de base pour l'élaboration du questionnaire. Enfin, sur les méthodes et outils d'enquêtes (CEFAÏ et *al.*, 2015).

II.2.2.2. FORMULATION DE L'ÉNONCÉ DES OBJECTIFS

Elle explique comment formuler les objectifs et déterminer la matière de l'enquête. Notre étude a pour objectif d'améliorer l'accueil du public au sein des parcs nationaux algérien et aussi sensibiliser le public par apport au rôle des parcs nationaux et la protection de la nature et améliorer leur connaissance et aussi faire un lien entre le public des Parcs Nationaux et les gestionnaires.

II.2.2.3. SÉLECTION D'UNE BASE DE SONDAGE

La base du sondage donne les moyens d'identifier les unités de la population de l'enquête et de communiquer avec elles. La base choisie détermine la définition de la population de l'enquête et peut avoir des répercussions sur les méthodes de collecte des données, de sélection et d'estimation. de l'échantillon, ainsi que sur le coût de l'enquête et la qualité des résultats Dans notre cas la base de sondage est de prendre en considération avec les mêmes parités, aussi bien pour le genre (homme et femme) . Cette base ne prend forme qu'en appliquant en amont, lors de l'enquête, les deux questions filtre sur le Genre et l'âge des personnes interrogées.

II.2.2.4. CHOIX D'UN PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

Pratiquement, il existe deux genres d'enquêtes : l'enquête-échantillon et le recensement. Au cours d'une enquête-échantillon, la collecte des données est faite pour une partie seulement (habituellement très petite) des unités de la population, au contraire d'un recensement, où la collecte des données est faite pour toutes les unités de la population.

Il y a deux types d'échantillonnage : l'échantillonnage non probabiliste et probabiliste.

L'échantillonnage non probabiliste est un moyen rapide, facile et bon marché de sélectionner des unités de la population, mais la méthode de sélection est subjective.

Afin de faire des déductions sur la population à partir d'un échantillon non probabiliste, l'analyste des données doit supposer que l'échantillon est représentatif de la population. Cette supposition est souvent risquée à cause de la méthode de sélection subjective.

L'échantillonnage probabiliste est plus complexe, demande plus de temps et coûte habituellement plus cher que l'échantillonnage non probabiliste. Étant donné cependant que la sélection des unités de la population est aléatoire et que la probabilité de sélection de chaque unité peut être calculée, des estimations fiables sont possibles, ainsi que des estimations d'erreur d'échantillonnage et des déductions sur la population.

Vu le temps imparti à la réalisation du mémoire, et vu les difficultés d'obtenir des listes préétablies de la population, nous avons retenu l'échantillonnage non probabiliste tout en augmentant au maximum le nombre d'enquêtés, afin d'y remédier à la fiabilité des résultats.

II.2.2.5. CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE

Un questionnaire (ou un formulaire) est un groupe ou une séquence de questions formulées pour obtenir d'une enquête de l'information sur un sujet.

Les questionnaires sont au cœur du processus de collecte des données parce qu'ils ont des répercussions importantes sur la qualité des données et une incidence sur l'image de marque que projette l'organisme statistique dans le grand public. Nous avons opté pour un questionnaire sur support papier.

La conception d'un questionnaire suscite des interrogations : quelles questions poser, comment les formuler au mieux et comment organiser les questions pour obtenir l'information voulue? Le but est d'obtenir de l'information et, à cette fin, les répondants doivent comprendre les questions et donner facilement les réponses exactes en un format qui convient au traitement ultérieur et à l'analyse des données. En tenant compte de l'objectif de notre étude, un questionnaire a été élaboré. Il vise à procurer le maximum d'information sur l'accueil et la gestion des parcs nationaux en Algérie.

Notre travail comporte deux enquêtes : la première concerne le public visiteur des Parcs Nationaux en Algérie et la seconde concerne la gestion de l'accueil du public dans les parcs nationaux en Algérie.

Enquête N°1 : C'est un questionnaire, adressé à chacune des directions gestionnaires des parcs nationaux ciblée en Algérie. (DJURDJURA, GOURAYA, EL KALA, TLEMCEN)

Elle comprend des questions sur l'identité du parc national. Des questions sur la gestion de la conservation de la biodiversité et les milieux naturels, spécifiques à chaque Parc national. Des questions sur les dispositifs de la problématique de l'accueil du public dans chaque Parc national. Enfin, les perceptions de chaque direction de Parc national, sur le public qui visite le parc national.

Enquête°2 : C'est un questionnaire qui s'adresse au Public qui visite le Parc. Nous auront la tâche de recueillir les réponses par nous même (après autorisation de la direction du Parc national). Le questionnaire de l'enquête est également organisé sur les normes d'élaboration des enquêtes. Ainsi, le questionnaire comprend classiquement des questions sur :

- identité du public questionné afin de connaître qui visite le parc.
- des questions de fait (raison de la présence au parc, objet recherché, connaissances sur le parc, etc.)
- Enfin des questions d'opinions (appréciation sur la visite, satisfactions, etc.)

II.2.2.5.1. QUESTIONNAIRE FERME

Dans le questionnaire fermé, les questions imposent au répondant une forme précise de réponse et un nombre de choix limité. Ce genre de questionnaire est utilisé pour avoir des renseignements factuels, connaître la position du répondeur concernant une gamme de jugements, etc. (Limousin et al., 2017)

II.2.2.5.2. QUESTIONNAIRE SEMI-FERME

Avec des propositions de réponses orientées dans le sens de l'objectif recherché par l'enquête (Limousin et al., 2017).

II.2.2.5.3. QUESTIONNAIRE OUVERT

Dans le questionnaire ouvert, la personne interrogée développe une réponse que l'enquêteur prend en note. L'enquête par questionnaire ouvert ressemble à un entretien individuel de type directif (Limousin et al., 2017)

II.2.2.5.4. QUESTION FILTRE :

Une question filtre est une question d'un questionnaire d'étude qui a pour vocation de :

Sélectionner une partie de la population étudiée afin de la renvoyer vers une partie précise du questionnaire en fonction de la réponse fournie, une question filtre peut également servir lors d'un questionnaire de recrutement à décider si un individu sera retenu dans l'échantillon selon son appartenance à la population de référence ou à la catégorie recherchée dans le cadre d'un échantillonnage par quotas (Limousin et al.,2017).

II.2.2.6. LA RÉDACTION DES QUESTIONS

La rédaction des questions, englobe un certain nombre de questions regrouper En partie (identité, connaissance, opinion), et qui ont pour objet d'avoir un maximum de réponse sur les Parcs Nationaux algérien, Pour ces raisons, nous avons utilisé le logiciel SPHINX, dédié aux enquêtes, qui permet d'introduire les questions, de mettre une mise en page (sur papier), de faire introduire les personnes et surtout de réaliser des statistiques avec une grande facilité. Nous synthétiserons les grandes caractéristiques ce logiciel en partie II de ce chapitre.

II.2.2.6.1. ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE

Un questionnaire est un document sur lequel sont notées les réponses ou les réactions d'un individu (l'enquêté). Il existe deux types de questionnaires : les questionnaires d'administration directe et les questionnaires d'administration indirecte. L'administration indirecte permet d'obtenir les meilleurs résultats, mais nécessite des moyens plus importants ; lorsque le nombre de personnes à interroger est très important, il faut utiliser l'administration directe.

II.2.2.6.2. LE QUESTIONNAIRE D'ADMINISTRATION DIRECTE

Dans ce cas, la personne interrogée note elle-même ses réponses sur le questionnaire. La personne qui mène l'enquête (l'enquêteur) peut être ou non présente ; si elle est présente, elle peut éventuellement préciser le contenu d'une réponse si l'enquête le demande (Limousin et al.,2017).

II.2.2.6.3. LE QUESTIONNAIRE D'ADMINISTRATION INDIRECTE

Dans ce cas, c'est l'enquêteur qui note les réponses que lui fournit le sujet. L'enquêteur est donc forcément présent. C'est cette dernière que nous avons retenue pour cette étude (Limousin et al.,2017)

II.2.2.7. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE :

L'enquête s'est déroulée aléatoirement :

- A Tlemcen dans le mois de septembre du 17 au 20
- Au Djurdjura pour un weekend par hasard
- A El Kala du 6 au 8 octobre.
- A Gouraya 5 un weekend par hasard

Nous avons réalisé l'enquête par une administration Indirect.

L'échantillons de l'enquêtes est réaliser par un échantillonnage auhasard, tous en visant les proportions de 50% entre les hommes et les femmes.

II.2.2.7.1 LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Lors de la réalisation de l'enquête, sur le terrain nous avons rencontré plusieurs Difficultés à citer :

- -Notre méconnaissance de la région nous a conduits à des sites avec une faible fréquentation par le public.

CHAPITRE II : MATERIEL ET METHODES

- -Refus de certaines personnes à répondre à nos questions
- beaucoup de personnes ne peuvent pas répondre parce que le questionnaire était en langue française.
- manque de moyens de transport pour flexibilité de déplacement entre les sites
- manque de confiance et méfiance et d'information chez quelques personnes pour nous répondre.
- sur le terrain il a plus d'hommes et que de femmes.

II.2.2.7.2 TRAITEMENT DES RÉPONSES

Pour la restitution des résultats de cette étude, nous avons opté deux types D'analyses :

- Le traitement et l'analyse des réponses pour chaque question individuellement et qui sont Présenté par catégorie : identité et les catégories de questions sur l'accueil et la gestion du public dans les Parcs Nationaux (tableaux à plat sous le logiciel *sphinx*).
- Le croisement des réponses à chaque question sur l'identité des enquêtes, connaissance, opinion sur les Parcs Nationaux (tableau croisé sous le logiciel *sphinx*).

II.3. PRÉSENTATION SUCCINCTE DU LOGICIEL D'ENQUÊTE « SPHINX »

Sphinx est un logiciel d'enquête et d'analyse des données. Il permet d'assister la réalisation d'une enquête, en quatre grandes étapes de réalisation d'une enquête (à l'exception de la phase de collecte) :

la réalisation du questionnaire.

la saisie des réponses.

les traitements quantitatifs des données et l'analyse des données qualitatives.

Et te donne des conseils dans la rédaction du rapport d'étude. Le logiciel "Sphinx" est composé d'une suite de programmes, qui permettent de concevoir un questionnaire, de saisir et dépouiller les réponses et d'explorer les données enregistrées.

Il intègre également des techniques d'analyse multidimensionnelle plus avancées (analyse factorielle, typologie, etc.) et permet d'analyser tout fichier contenant des nombres et/ou du texte, quelle que soit son origine (saisie, numérique ou scan).

Nous synthétisons dans ce qui suit, une présentation des fonctionnalités du logiciel Sphinx que nous avons utilisé. En dehors de la phase de l'enquête sur le terrain, le travail avec le logiciel a comporté les étapes suivantes en :

ÉTAPE N° 1 : création d'une nouvelle enquête, rédiger un questionnaire et mise en forme pour impression



FIGURE N°13 : ETAPES DE CREATION D'UNE ENQUETE

CHAPITRE II : MATERIEL ET METHODES

ETAPE N°2 : nous avons saisi les réponses obtenues après Enquêtesur le terrain



FIGURE N°14 : SAISI DES REPONSES OBTENUE APRES ENQUETE SUR LE TERRAIN

ETAPE N°3 : Traitements, analyses et impression d'un tableau à plat avec figures des résultats.

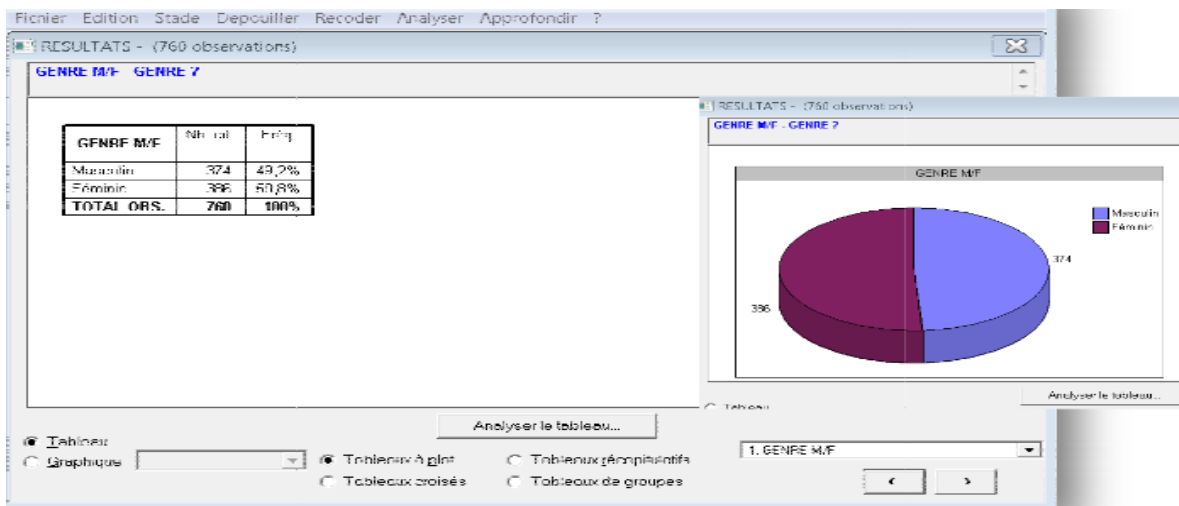


FIGURE N°15 : TRAITEMENT, ANALYSE ET IMPRESSION D'UN TABLEAU A PLAT

CHAPITRE II : MATERIEL ET METHODES

**CHAPITRE III :
RÉSULTATSET DISCUSSION**

Dans ce chapitre, nous avons réalisé l'analyse statistique, synthétique ainsi que l'interprétation des résultats, en fonction des données obtenues ; suivant notre enquête sur le public visiteur des Parcs Nationaux en Algérie.

III.1.RESULTATS DES QUESTIONS SUR L'IDENTITE

Cette série de questions, nous permet de découvrir l'identité des enquêtés d'après leurs appartenances aux : genre (homme/femme), âge (par classe), catégorie socio professionnelle (par catégorie) et la distance de lieu de résidence par rapport aux parcs nationaux.

III.1.1 PAR GENRE

Le tableau n°5 montre que :

Au parc national d'El Kala 62,2 % soit (61) des personnes sondées sont des hommes et 37,8 % (37) sont des femmes.

Au Djurdjura 53,1 % (34) des personnes sondées sont des hommes et 46,9 % (30) sont des femmes.

A Gouraya 39,6% (21) des personnes sondées sont des hommes et 60,4 % (32) sont des femmes.

A Tlemcen 56,8 % (42) des personnes sondées sont des hommes et 43,2 % (32) sont des femmes.

Quant au nombre totale c'est 54,8% (195) sont des hommes et 45,2 % (131) sont des femmes.

TABLEAU N°2 : FREQUENCE DE LA FREQUENTATION DU PUBLIC PAR GENRE

PN GENRE	El Kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.
Homme	61	62,2%	34	53,1%	20	38,5%	42	56,8%	157	54,5%
Femme	37	37,8%	30	46,9%	32	61,5%	32	43,2%	131	45,5%
Total	98	100%	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%

III.1.2 PAR CLASSE D'AGE

D'après le tableau n°6 nous constatons que les quatre classes d'âge ont des fréquences variées sur les quatre Parcs Nationaux ciblés.

TABLEAU N°3 : FREQUENCE DU PUBLIC ENQUETE PAR CATEGORIE D'AGE

PN C. D'AGE	El Kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.
CLASSE D'AGE (ans)										
<18 ANS	5	5,1%	0	0,0%	3	5,8%	7	9,5%	15	5,2%
18-29 ANS	32	32,7%	17	26,6%	18	34,6%	30	40,5%	96	33,3%
30-49	36	36,7%	36	56,3%	20	38,5%	28	37,8%	121	42,0%
50-64	19	19,4%	9	14,1%	8	15,4%	8	10,8%	44	15,3%
65 et +	6	6,1%	2	3,1%	3	5,8%	1	1,4%	12	4,2%

CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION

TOTAL	98	100%	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%
-------	----	------	----	------	----	------	----	------	-----	------

III.1.3 PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLES

Le tableau n°7 fait apparaitre que la catégorie la plus enquêtés dans les 4 Parcs c'est celle d'Employé par une fréquence varie de 18,9 % à 32,8 %, quant à la catégorie la moins enquêtée c'est celle des artistes avec une fréquence varie entre 0% à 2,7%.

TABLEAU N°4 : FREQUENCE DU PUBLIC ENQUETES PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLES

	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb.	Fréq.	Nb.	Fréq.	Nb.	Fréq.	Nb.	Fréq.	Nb.	Fréq.
Agriculteur	4	4,1%	3	4,7%	3	5,8%	0	0,0%	10	3,5%
Commerçant, artisan,	11	11,2%	9	14,1%	2	3,8%	8	10,8%	29	10,1%
Cadre Supérieur	10	10,2%	8	12,5%	6	11,5%	8	10,8%	33	11,5%
Employé	27	27,6%	21	32,8%	10	19,2%	19	25,7%	77	26,7%
Ouvrier	0	0,0%	3	4,7%	1	1,9%	2	2,7%	6	2,1%
Elève lycée, Etudiant	10	10,2%	9	14,1%	13	25,0%	14	18,9%	46	16,0%
artiste	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	2,7%	2	0,7%
sans travail	24	24,4%	10	15,6%	10	19,2%	17	23%	61	17,0%
Autre	12	12,2%	1	1,6%	7	13,5%	4	5,4%	24	8,3%
TOTAL OBS.	98	100%	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%

III.1.4 LIEU DE RESIDENCE PAR APPORT AU PARC NATIONAL

A la lecture du tableau n°8 nous constatons que 65.5 % soit (191) du public enquêté habite dans la même wilaya que le Parc National.

TABLEAU N°5 : LIEU DE RESIDENCE

	El Kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.
Même wilaya que le Parc national	66	67,3%	48	75,0%	26	50,0%	51	68,9%	190	66,0%
une autre wilaya	27	27,6%	14	21,9%	20	38,5%	17	23,0%	79	27,4%
Etranger.	5	5,1%	2	3,1%	6	11,5%	6	8,1%	19	6,6%
TOTAL OBS.	98	100%	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%

III.1.5 DISTANCE DE LIEU DE RESIDENCE PAR RAPPORT AU PARC NATIONAL

D'après le tableau n°9 nous constatons que 25,9% des personnes enquêtés habitent près du parc (0 à 10 km) suivis par 25,2% qui habitent à plus de 50 km.

TABLEAU N°6 : LIEU DE RESIDENCE- AU PARC NATIONAL

Distance du lieu de résidence	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.
0 à 10 km	33	33,7%	7	10,9%	7	13,5%	28	37,8%	75	26,0%
10-30km	24	24,5%	17	26,6%	5	9,6%	13	17,6%	58	20,1%
30-50 km :	7	7,1%	14	21,9%	5	9,6%	4	5,4%	30	10,4%
Plus de 50km	23	23,5%	21	32,8%	11	21,2%	17	23,0%	73	25,3%
Je ne sais pas	11	11,2%	5	7,8%	24	46,2%	12	16,2%	52	18,1%
TOTAL OBS.	98	100%	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%

III.2 Répons aux questions sur les visites du parc

III.2.1 OBJET DE LA VISITE

Par la lecture du tableau n°10 nous constatons que 34,8% des personnes enquêtés sont des touristes suivis par 20% pour les passagers.

TABLEAU N°7 RAISON DE LA PRESENCE DANS LE PARC NATIONAL

	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.
Touriste de plusieurs jours	24	24,5%	20	31,3%	19	36,5%	38	51,4%	100	34,7%
Vacances	8	8,2%	12	18,8%	10	19,2%	14	18,9%	45	15,6%
Travail dans le Parc	12	12,2%	9	14,1%	4	7,7%	4	5,4%	29	10,1%
Livraison au Parc	1	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%
de passage	28	28,6%	11	17,2%	11	21,2%	8	10,8%	58	20,1%
par hasard je me retrouve au Parc	8	8,2%	4	6,3%	5	9,6%	7	9,5%	24	8,3%
Autres	17	17,3%	8	12,5%	3	5,8%	3	4,1%	31	10,8%

CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION

TOTAL OBS.	98	100%	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%
------------	----	------	----	------	----	------	----	------	-----	------

III.2.2 Durée de la visite du Parc national

Du tableau n°11 nous constatons que les visiteurs des Parcs Nationaux viennent une fois par mois 16,7% et une fois semaine 16,7 %

TABLEAU N°8 : FREQUENCES DES VISITES DES PARCS NATIONAUX

	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.
une a deux heures	7	7,1%	2	3,1%	3	5,8%	23	31,1%	35	12,2%
La journée	6	6,1%	16	25,0%	9	17,3%	14	18,9%	45	15,6%
Une fois par semaine	21	21,4%	10	15,6%	4	7,7%	13	17,6%	48	16,7%
plusieurs fois dans la semaine	18	18,4%	13	20,3%	4	7,7%	9	12,2%	44	15,3%
Une fois par mois	22	22,4%	9	14,1%	12	23,1%	5	6,8%	48	16,7%
Une fois par ans	7	7,1%	11	17,2%	13	25,0%	9	12,2%	40	13,9%
AUTRE	17	17,3%	3	4,7%	7	13,5%	1	1,4%	28	9,7%
TOTAL OBS.	98	100%	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%

III.2.3 Moyens de transport pour se rendre au parc

A la lecture du tableau n°12 nous constatons que 51% des visiteurs des parcs nationaux viennent par véhicules personnel ou par véhicules d'amis 38,6%.

TABLEAU N°9 : MOYENS DE TRANSPORT

	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb	Fréq.	Nb	Fréq.	Nb	Fréq.	Nb	Fréq.	Nb	Fréq.
A pied	11	11,2%	5	7,8%	0	0,0%	6	8,2%	22	7,63%
Transport public	19	19,4%	14	21,9%	12	23,1%	15	20,3%	60	20,84%
Véhicule personnel	41	41,8%	34	53,1%	17	32,7%	41	55,4%	133	46,18%
Véhicule d'amis	24	24,5%	12	15,6%	19	36,5%	9	12,2%	64	22,22%
Véhicule d'agence de voyage	1	1,0%	1	1,6%	2	3,8%	2	2,7%	6	2,08%
Avion	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0%
Bateau	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
autre	0	0,0%	0	0,0%	2	3,8%	1	1,4%	3	1,04%
TOTAL OBS.	98	100%	64	100	52	100%	74	100%	288	100%

III.2.4. CONNAISSANCE DU PARC AVANT LA VISITE

D'après le tableau n°13 nous constatons que 90% des visiteurs enquêtés connaissent le parc avant cette visite.

TABLEAU N°10 : CONNAISSANCE DU PARC AVANT LA VISITE

	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. Cit	Fréq.	Nb. cit	Fréq.	Nb. cit	Fréq.	Nb. cit	Fréq.
Oui	92	93,9%	61	95,3%	47	90,4%	60	81,1%	260	90,3%
Non	6	6,1%	3	4,7%	5	9,6%	14	18,9%	28	9,7%
TOTAL OBS.	98	100%	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%

III.2.5 SI OUI PRECISER

Du tableau n°14 nous constatons que la majorité des visiteurs ont connu le Parc par amis et parents, étude, universités 69,7%

TABLEAU N°11 : CONNAISSANCE DU PARC NATIONAL

	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	6	2,08%	2	4,34%	5	9,61%	15	20,27%	28	9,72%
Tv	18	6,25%	9	14,06%	13	25%	3	4,05%	43	14,93%
Radio	0	0%	1	1,56%	1	1,92%	1	1,35%	3	1,04%
Journaux	3	1,04%	4	6,25%	0	0%	5	6,75%	12	4,16%
Amis et parents, Etudes al'école, Université	63	21,87%	46	71,87%	32	61,53%	45	60,81%	186	64,58%
autres	8	8,16%	2	3,12%	1	1,92%	5	6,75%	16	5,55%
TOTAL OBS.	98	100%	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%

III.2.6 Objet de la présence au Parc

Du tableau n° 15 on constate que 31,4% des personnes enquêtée viennent aux parcs nationaux pour découvrir.

TABLEAU N°12 : OBJET DE LA PRESENCE AU PARC NATIONAL

	El Kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit	Fréq.	Nb. cit	Fréq.	Nb. cit	Fréq.	Nb. cit	Fréq.
pour la montagne	10	10,2%	20	31,3%	18	34,6%	10	13,5%	58	20,1%
pour découvrir ce parc	26	26,5%	21	32,8%	18	34,6%	25	33,8%	91	31,6%
pour le soleil	8	8,2%	2	3,1%	3	5,8%	8	10,8%	21	7,3%
car conseillée par des amis / famille	8	8,2%	4	6,3%	2	3,8%	10	13,5%	24	8,3%
pour séjournée chez	10	10,2%	4	6,3%	1	1,9%	13	17,6%	28	9,7%

CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION

des amis / famille										
autre	41	41,8%	17	26,6%	12	23,1%	15	20,3%	84	29,2%
TOTAL OBS.	98		64		52		74		288	

III.2.7 Définition d'un Parc National

Du tableau n°16 on constate que 65,9% des personnes enquêtés connaissent ce que ça veut dire le terme Parc National.

Tableau n°13 : connaissance de la définition d'un Parc National

	El qala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.
OUI	63	64,3%	52	81,3%	33	63,5%	41	55,4%	190	66,0%
NON	35	35,7%	12	18,8%	19	36,5%	33	44,6%	98	34,0%
TOTAL OBS.	98	100	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%

T

III.2.8 Est ce que c'est votre première visite pour le Parc National

Le tableau 17 montre que 87,8 % d'entre eux se sont déjà rendus dans le parc national.

Tableau n°14 : Est-ce que c'est la première visite au parc

	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.
OUI	5	5,1%	13	20,3%	3	5,8%	15	20,3%	37	12,8%
NON	93	94,9%	51	79,7%	49	94,2%	59	79,7%	251	87,2%
TOTAL OBS.	98	100%	64	100	52	100	74	100%	288	100%

III.2.9VISITE D'AUTRES PARCS EN ALGERIE

Le tableau 18 montre que les deux réponses sont égales à 50 % l'une et l'autre.

Tableau n°15 : visite d'autres Parcs en Algérie

	El qala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.
OUI	39	39,8%	45	70,3%	32	61,5%	28	37,8%	145	50,3%
NON	59	60,2%	19	29,7%	20	38,5%	46	62,2%	143	49,7%
TOTAL OBS.	98	100%	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%

III.3 REPONS DES QUESTIONS SUR L'OPINION DES VISITEURS

III.3.1 la priorité des activités dans un parc national

Le tableau 19 indique que 62,8 % des visiteurs sont d'avis que la priorité dans un parc national est le tourisme.

Tableau n°16 : la priorité des activités dans un parc national

	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Totale	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb	Freq	Nb	Freq	Nb	Freq	Nb	Freq
Développement économique	5	5,1%	34	53,1%	3	5,8%	9	12,2%	21	7,3%
Tourisme	57	58,2%	5	7,8%	35	67,3%	55	74,3%	182	63,2%
Parc zoologique	12	12,2%	1	1,6%	5	9,6%	9	12,2%	31	10,8%
Par d'attraction	5	5,1%	17	26,6%	1	1,9%	6	8,1%	13	4,5%
Protection des plantes	25	25,5%	26	40,6%	12	23,1%	12	16,2%	65	22,6%
Protection des animaux	31	31,6%	1	1,6%	23	44,2%	12	16,2%	93	32,3%
Agriculture	11	11,2%	14	21,9%	6	11,5%	3	4,1%	21	7,3%
Loisirs	23	23,5%	12	18,8%	7	13,5%	23	31,1%	66	22,9%
Faire du sport	9	9,2%	8	12,5%	3	5,8%	7	9,5%	31	10,8%
Faire des promenades dans la nature	13	13,3%	4	6,3%	7	13,5%	6	8,1%	34	11,8%
faire des sorties d'étude pour les écoles et les universités	3	3,1%	4	6,3%	2	3,8%	4	5,4%	13	4,5%
TOTAL OBS.	98		64		52		74		288	

CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION

III.3.2 Importance de la protection de l'environnement

Le tableau 20 montre que 47,2 % du public des parcs nationaux accorde une très grande importance à la protection environnementale.

Tableau n°17 : importance de la protection de l'environnement

	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Total	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq
La protection de l'environnement										
Aucune	3	3,1%	1	1,6%	4	7,7%	0	0,0%	8	2,8%
Peu d'importance	7	7,1%	0	0,0%	0	0,0%	2	2,7%	9	3,1%
Importance normale	12	12,2%	6	9,4%	13	25,0%	16	21,6%	47	16,3%
Grande importance	51	52,0%	27	42,2%	26	50,0%	33	44,6%	137	47,6%
Très grande importance.	25	25,5%	30	46,9%	9	17,3%	23	31,1%	87	30,2%
Total obs.	98	100%	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%

III.3.3 Connaissance sur la protection des plantes

Le tableau 21 montre que les visiteurs du parc possèdent une connaissance moyenne de la protection des végétaux de 43,4 %.

Tableau n°18 : connaissances sur la protection des plantes

	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Total	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq
Protection des plantes										
Aucune	12	12,2%	7	10,9%	8	15,4%	8	10,8%	34	11,8%
Très minime	39	39,8%	11	17,2%	17	32,7%	17	23,0%	84	29,2%
Moyenne	36	36,7%	28	43,8%	21	40,4%	40	54,1%	125	43,4%
Importante	9	9,2%	14	21,9%	4	7,7%	8	10,8%	36	12,5%
Très importante	2	2,0%	4	6,3%	2	3,8%	1	1,4%	9	3,1%
Total obs.	98	100%	64	100	52	100%	74	100%	288	100%

CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION

III.3.4 Connaissances sur la protection de la faune

Du tableau n°22 on constate que les visiteurs du parc ont une connaissance moyenne sur la protection de la faune avec un pourcentage de 45,9%

Tableau n° 19 : connaissances sur la protection de la faune

	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Total	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq
Aucune	12	12,2%	0	0,0%	9	17,3%	8	10,8%	28	9,7%
Très minime	33	33,7%	10	15,6%	17	32,7%	18	24,3%	78	27,1%
Moyenne	44	44,9%	37	57,8%	16	30,8%	36	48,6%	133	46,2%
Importante	9	9,2%	12	18,8%	9	17,3%	11	14,9%	42	14,6%
Très importante.	0	0,0%	5	7,8%	1	1,9%	1	1,4%	7	2,4%
Total obs.	98	100%	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%

III.3.5.connaissance sur la protection de l'environnement

Le tableau 23 indique que les visiteurs du parc ont une connaissance modérée de la protection de l'environnement (42,18 %).

Tableau n°20 : connaissance sur la protection de l'environnement

Protection	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Total	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb.ci t.	Fréq	Nb.ci t.	Fréq	Nb.ci t.	Fréq	Nb. cit.	Fréq
Aucune	17	17,3 %	1	1,6%	12	23,1%	8	10,8%	37	12,8%
Très minime	35	35,7 %	11	17,2%	13	25,0%	16	21,6%	76	26,4%
Moyenne	36	36,7 %	35	54,7%	14	26,9%	37	50,0%	122	42,4%
Importante	10	10,2 %	10	15,6%	10	19,2%	12	16,2%	42	14,6%
Très importante	0	0,0%	7	10,9%	3	5,8%	1	1,4%	11	3,8%
TOTAL OBS.	98	100 %	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%

CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION

III.3.6 Trouvez-vous que vous avez amélioré vos connaissances sur la protection de la nature.

D'après le tableau 24, 68,3 % des visiteurs n'ont pas amélioré leurs connaissances en matière de protection de la nature.

Tableau n°21 : amélioration des connaissances sur la protection de la nature

	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Total	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq
OUI	72	73,5%	45	70,3%	30	57,7%	49	66,2%	197	68,4%
NON	26	26,5%	19	29,7%	22	42,3%	25	33,8%	91	31,6%
Total obs.	98	100%	64	100%	52	100%	74	100%	288	100%

III.3.7 Comment trouver vous le parc

Le tableau 25 montre que 78,3 personnes qui visitent le parc trouvent que la nature est très présente.

Tableau 22 : comment les visiteurs trouvent le parc

	El kala		Djurdjura		Gouraya		Tlemcen		Total	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq	Nb.cit.	Fréq
Beaucoup de nature	92	93,9%	54	84,4%	42	80,8%	38	51,4%	227	78,8%
Beaucoup d'urbanisme	2	2,0%	3	4,7%	1	1,9%	20	27,0%	25	8,7%
Vous ne pouvez pas juger car vous n'avez pas visité tout le parc.	4	4,1%	7	10,9%	9	17,3%	17	23,0%	37	12,8%
TOTAL OBS.	98	100%	64	100%	52	100%	74		288	100%

I.I.I.4.DISCUSSION

CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION

Sur le plan de l'étude de l'identité de l'échantillon de l'enquête, les résultats font apparaître que selon les pourcentages obtenus dans le tableau^{°4} qui représente la fréquence de la fréquentation du public par genre montre que :

Dans les parcs nationaux El kala, Djurdjura et Tlemcen le pourcentage d'homme enquêté est élevé par rapport au pourcentage de femme contrairement au parc national de gouraya.

Le parc national EL kala enregistre la fréquence la plus élevée chez le genre/homme égale à 62.2%, et la plus faible est observée dans le parc national de gouraya qui égale à 38.5%.

Par contre pour le genre/ femme, le parc national de gouraya indique la fréquence la plus élevée égale à 61,5%, et la fréquence la plus faible est remarqué dans le parc nationale de EL Kala d'un pourcentage de 37.8%.

D'après le tableau^{°5} qui représente la fréquence du public enquêté par catégorie d'âge il indique que :

Dans le parc national El kala, Djurdjura et Gouraya la catégorie d'âge la plus représenté est entre 30_49 ans par rapport au parc national de Tlemcen la catégorie d'âge la plus présenté est entre 18_29 ans.

Le parc national Djurdjura donne la fréquence la plus élevée chez la catégorie d'âge entre 30_49 ans égale à 56.3%, et la plus faible chez la catégorie d'âge moins de 18 ans égale à 0%.

D'après le tableau^{°6} qui représente la fréquence du public enquêté par catégorie socioprofessionnelles indique que :

Dans le parc national El kala, Djurdjura et Tlemcen la catégorie socioprofessionnelles la plus représenté est la catégorie des employés, comparativement au parc national de gouraya la catégorie socioprofessionnelle la plus représenté est la catégorie des élèves, lycées et des étudiants.

Le parc national Djurdjura donne la fréquence la plus élevée chez la catégorie socioprofessionnelle (employé) égale à 32.8%, et la plus faible fréquence présente dans le parc national d'EL Kala, Djurdjura et Gouraya chez la catégorie socioprofessionnelle (artiste) égale à 0%.

D'après le tableau^{°7} qui représente la fréquence selon le lieu de résidence montre que les personés sondés sont presque de la même wilaya que le parc national pour les quatre parcs nationaux EL Kala, Djurdjura, Gouraya et Tlemcen.

Le parc national Djurdjura donne la fréquence la plus élevée chez la classe de la même wilaya que le parc national d'un pourcentage de 75%, par contre la classe des autres wilayareprésente la plus faible fréquence égale à 3.1% dans le parc national de Djurdjura.

CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION

D'après le tableau n°8 qui représente la fréquence selon la distance de lieu de résidence montre que la fréquence de la classe (0 à 10 km) est la plus élevée dans le parc EL Kala et Tlemcen, par contre dans le parc national Djurdjura la classe la plus représentée est de plus de 50 km, et dans le parc national de Gouraya la classe la plus abondante est la classe de (je ne sais pas).

Le parc national Gouraya donne la fréquence la plus élevée chez la classe (je ne sais pas) d'un pourcentage de 46.2%, par contre la classe (30_50 km) présente la plus faible fréquence égale à 5.4%.

D'après le tableau n°9 qui représente la fréquence selon la raison de la présence dans le Parc national montre que la catégorie la plus représentée est (Touriste de plusieurs jours) dans le parc national Tlemcen, Gouraya et Djurdjura par contre dans le parc national d'el kala la catégorie la plus représentée est (De passage).

La catégorie moins représentée dans les quatre parcs est la classe (Livraison au parc)

Le parc national Tlemcen donne la fréquence la plus élevée chez la classe (Touriste de plusieurs jour) d'un pourcentage de 51.4%, par contre la classe (Livraison au parc) présente la plus faible fréquence égale à 0.0% des les parc national Djurdjura, Gouraya, Tlemcen..

D'après le tableau n°10 qui représente la fréquence des visites des parcs nationaux : montre que la catégorie la plus représentée est (une à deux heures) pour le parc national Tlemcen

Dans les trois autres parcs nationaux les catégories les plus représentées est :

El kala (une fois par mois), Djurdjura (La journée), Gouraya (une fois par ans).

La catégorie moins représentée dans les quatre parc est : El kala (la journée) , Djurdjura et Gouraya (une a deux heures) , Tlemcen (Une fois par mois)

Le parc national Tlemcen donne la fréquence la plus élevée chez la classe (Une a deux heures) d'un pourcentage de 31.1%, par contre la classe (une a deux heures) présente la plus faible fréquence égale à 3.1% des les parc national Djurdjura.

D'après le tableau n°11 qui représente la fréquence selon les moyens de transport : montre que la catégorie la plus représentée est (Véhicule personnel) dans les trois parcs national El kala, Gouraya, Tlemcen. Quand au parc national Djurdjura la catégorie la plus représentée est (transport public)

La catégorie moins représentée dans les quatre parc est (Bateau, Avion)

Le parc national Djurdjura donne la fréquence la plus élevée chez la classe (Transport public) d'un pourcentage de 53.1%, par contre la classe (Bateau, Avion) présente la plus faible fréquence égale à 0.0% dans le parc national de Djurdjura

CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION

D'après le tableau n°12 qui représente la fréquence Connaissance du Parc avant la visite : montre que la plupart des gens enquêtés connaissent le parc national avant la visite dans les quatre wilaya où s'est déroulée l'enquête

Le parc national Djurdjura donne la fréquence la plus élevée d'un pourcentage 95.3% par contre le parc national Tlemcen présente la plus faible fréquence d'un pourcentage 81.1%

D'après le tableau n°13 constatons que la majorité des visiteurs ont connu le Parc national par amis et parents, études, universités cette dernière présente la fréquence la plus élevée pour les quatre parcs nationaux

La catégorie (Radio) présente la fréquence la plus faible pour les quatre parcs nationaux

Le parc national Djurdjura donne la fréquence la plus élevée chez la classe (Amis et parents, Etudes à l'école, Université) d'un pourcentage de 71.9%, par contre la classe (Radio) présente la plus faible fréquence égale à 0.0% pour le parc national El kala.

D'après le tableau n°14 qui représente la fréquence Objet de la présence au Parc : montre que la catégorie la plus représentée est (pour la montagne) pour le parc national Gouraya

dans les trois autres parcs nationaux les catégories les plus représentées sont : (pour découvrir ce parc) .

La catégorie moins indiquée pour les quatre parcs nationaux est (pour le soleil)

Le parc national Gouraya donne la fréquence la plus élevée chez la classe (pour la montagne) d'un pourcentage de 34.6%, par contre la classe (pour le soleil) présente la plus faible fréquence égale à 0.0% pour le parc national Djurdjura.

À la question sur l'objet de votre présence au Parc il apparaît que le public visiteur des parcs nationaux de Gouraya et Tlemcen vient pour découvrir le parc avec un pourcentage de 32,7 pour Gouraya et 32,4 pour Tlemcen. En ce qui concerne le parc de Djurdjura les visiteurs viennent pour la montagne, et pour le parc d'El Qala ils viennent pour d'autres choses comme : le calme. Dans l'ensemble des 4 parcs 29,2% viennent découvrir et 29,2% pour d'autres choses.

À la question de savoir Si les visiteurs des parcs nationaux savent ce que c'est. La réponse a été positive sur les quatre parcs avec 81,3% pour le Djurdjura puis 64,3% pour El Qala et 63,5% pour Gouraya et 55,4% pour Tlemcen et 66 % dans l'ensemble des 4 parcs.

Pour la question si se sont rendus déjà dans un parc la réponse a été positive sur les quatre parcs avec 94% pour El Qala et Gouraya puis 79% pour Djurdjura et Tlemcen.

CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION

Pour ce qui est de la visite d'autres parcs nationaux algériens, la réaction a été modérée avec près de 50%

En ce qui a trait aux questions d'opinion, voici les réponses de la population :

Pour la question de la priorité des activités d'un parc les visiteurs pensent que les principales activités des parcs nationaux c'est le tourisme avec des variations en pourcentage dont 62,2% à Tlemcen suivi de 59,6% pour gouraya et 49% pour el qala et 45,3% pour Djurdjura avec un totale de 53,5% pour les 4 parcs, suivis par la protection des plantes avec un taux de 12,5% sur les par et 20,3 %en particulier dans le parc de Djurdjura. Suivis par des variations de pourcentages allant de 1% jusqu'à 7% pour l'agriculture, le sport, protection des animaux et loisirs.

Étant donné l'importance de la protection de l'environnement, les visiteurs des parcs nationaux semblent avoir un intérêt important pour la protection de l'environnement avec un pourcentage varie entre importance normal avec un totale de 16% (de 9% a Djurdjura jusque 25% a Gouraya) passant par la variable très grande importance avec un totale de 30 % (de 17,3 a Gouraya jusqu'à 47 % a Djurdjura) jusqu'à la variable grande importance avec un totale de 47,6%(de 44% a Tlemcen jusqu'à 52% a el qala).

Quant a la connaissance des visiteurs sur la protection des plantes C'était modérée par un pourcentage total de 43,4% sur les 4 parcs va de 36% au qala à 54% à Tlemcen.

Pour la connaissance du public sur la protection des animaux elle aussi était modérée par un total de 46,2% sur les 4 parcs va de 30,8% pour Gouraya 57,8% a Djurdjura pour la connaissance sur la protection de l'environnement elle aussi était modérée avec pour les 4 parcs 42,4%

Allant de 26,9% à gouraya jusqu'à 54,7% a Djurdjura.

Quant a la question de si les visiteurs ont amélioré leur connaissance sur la protection de nature la réponse était positive par un totale de 68,4% sur les 4 parcs varie de 57,7% a gouraya a 73,5% a el qala. Les visiteurs des parcs nationaux trouvent que ya beaucoup de nature dans les parcs nationaux avec 78,8% au totale des 4 parcs allant de 51,4% a Tlemcen jusqu'à 93,9% a el qala.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion générale

Au terme de ce travail sur l'accueil du public dans les parcs nationaux algériens nous pourrions dire qu'il y a une relation étroite entre les parcs nationaux et leurs visiteurs.

Nos observations et résultats montrent que les parcs nationaux, par leur calme, leur richesses faunistique et floristique, leur patrimoine culturel et historique, constituent un milieu de détente et de loisirs pour les visiteurs. D'ailleurs la recherche du calme et la nature sont des activités fortement représentées dans notre enquête

Pour ce qui est d'accéder aux Parcs Nationaux il est un peu difficile à cause du manque de moyens de transport dans certaines villes

En fin, malgré la grande importance que donnent les visiteurs pour l'environnement ils ont participé à cette dégradation cela est dû à un manque de connaissance chez les visiteurs sur la protection de la nature en générale est la faune et la flore en particulier.

Les visiteurs souhaitent améliorer l'état d'hygiène et l'aménagement touristique surtout dans la zone périphérique.

On pourra donc dire que les objectifs assignés dans les parcs nationaux et qui sont avant tout la conservation de la gestion des ressources naturelles ne sont pas atteints.

Beaucoup de choses restent finalement à faire pour atteindre une certaine harmonie entre les parcs nationaux et leurs visiteurs.

A cet effet à titre d'exemple nous pouvons citer :

Le développement des zones périphériques et l'interdiction d'accès à la zone centrale ou tout au moins la canalisation des visiteurs vers des zones moins névralgiques et leur prise en charge en matière d'éducation à l'environnement et à la nature.

*RÉFÉRENCES
BIBLIOGRAPHIQUES*

ADLI, S., & IAODAREN, S. (2019). La contribution des collectivités territoriales à la valorisation des ressources territoriales dans la station climatique Tala-Guilef (Doctoral dissertation, Université Mouloud Mameri).

AMICHE, A., COUDEVILLE, L., RAHMAN, A., ARINO, J., TANG, B., JOLLIVET, O., & WU, J. (2022). Disease transmission and mass gatherings: a case study on meningococcal infection during Hajj. *BMC infectious diseases*, 22(1), 1-10.

ANONYME (1930), Les parcs nationaux de l'Algérie, Alger, Éditions Jules Carbonel, 1930, 106 pp.

ARNOULD, P., & GLON, É. (2006). Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord. *Annales de géographie*, 115(649), 227-238.

BARLOY, J. (2011). Preliminary observations on the species of the genus *Nebria* from the romanian Carpathians. *Research Journal of Agricultural Science*, 43(2), 235-240.

BÉRANGER, C. (1973). Claude. Les représentations de la prairie dans la pensée agronomique de la seconde moitié du XXe siècle. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 2013, vol. 63, no 63, p. 103-112.

BERTHONNET (2010). Parcs nationaux et tourisme en Algérie dans les années 1920 : Une expérience coloniale effacée par l'histoire.

BOUHADJA-LAFER, H. (2008). AMELIORATION ET STIMULATION DE LA CROISSANCE VEGETATIVE PAR LE PROCEDE FERT-IRRIGATION EN ARIDO-CULTURE (Doctoral dissertation, INA).

BRUNNEN, (1947). Guide de la montagne Algérienne du Djurdjura club alpin francais, Section Algérienne. P 20.

BUDOWSKI, G. (1970). Plan de l'U.N.E.S.C.O pour un programme international de la conservation, Les parcs nationaux. Compte rendu du colloque international sur les parcs nationaux européens tenu à paris du 15 au 17 juin 1970. P 63

CHALVET, M. (2022). Conservation, préservation de la nature « sauvage » : une histoire des savoirs, des imaginaires et des idéologies (XIXe siècle et première partie du XXe siècle). *Revue forestière française*, 73(2-3), 227–251. <https://doi.org/10.20870/revforfr.2021.5470>. Consulté le 5 novembre 2022.

CRAIG-DUPONT, O. (2008). Idéal de nature sauvage et transformation des territorialités au Parc national de la Mauricie, 1969-1977 (Doctoral dissertation, Université du Québec à Trois-Rivières).

CROW, L. (1872). CLOVER CHAINS. *Quiver*, 7(367), 826-826.

DERRIDJ, (1980). Le tourisme dans les parcs nationaux. Recherche à travers l'étude du parc national du Djurdjura d'une symbiose entre le tourisme populaire et la conservation de la nature Thèse D'ING. AGRON. I.N.A (El Harrach) p 136.

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS (2022). Protection de la nature : histoire. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/protection-de-la-nature-histoire/> consulté le 5 novembre 2022.

FIŠERA, J., & FIŠERA, V. (1970). ZivanTanic, Workers' Participation in Management Ideal and Reality in India, Shri Ram Centre for Industrial Relations New Delhi, 1969, en anglais. Autogestions, 13(1), 270-273.

GALLAND, O. (1996). Muxel A., Les jeunes et la politique. Revue française de sociologie, 37(4), 673-673.

HARROY, J. P. (1970). Le rôle des parcs nationaux dans la conservation de la nature en Europe. Les parcs nationaux. Compte rendu du colloque international sur les parcs nationaux européens tenu à paris du 15 au 17 juin 1970. pp 9-15

JAFFEUX H. (2010), La longue et passionnante histoire des parcs nationaux français. Pour mémoire. N° 9-2010. pp : 138-163.

JORADP (1983). <https://www.ioradp.dz/FTP/Jo-Francais/1983/F1983006.pdf>. consulté le 5 novembre 2022.

KROUCHI, F. (1989). Les activités réglementées dans les parcs nationaux approche à travers l'exemple du parc national du Djurdjura. Thèse. D'ING. AGRON Universités de Tizi-Ouzou. P 210

LEYNAUD F. (1985), L'état et la nature : l'exemple des parcs nationaux français. Contribution à une histoire de la protection de la nature, Ed. Parc national des Cévennes, Florac, pp 17-22

MERVEILLEUX DU VIGNAUX P. (2003). L'aventure des parcs nationaux. La création des parcs nationaux français, fragments d'histoire, Montpellier, A.T.E.N., 2003.

MERVEILLEUX DU VIGNAUX P.. (2010). Création des parcs nationaux. Loi du 22 juillet 1960. Source: Commémorations Collection 2010. https://francearchives.fr/fr/pages_histoire/39037. Consulté le 5 novembre 2022.

MONOD, T. (1970). Rapports et réflexions sur les réponses aux questionnaires. Les parcs nationaux. Compte rendu du colloque international sur les parcs nationaux européens tenu à paris du 15 au 17 juin 1970. pp 6-23

NEELY, J. D, (1994). Linkage analysis of IL4 and other chromosome 5q31.1 markers and total serum immunoglobulin E concentrations. Science, 264(5162), 1152-1156.

NEURAY, G. (1982). Des paysages: pour qui? pourquoi? comment?.

ONU (1992). Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement principes de gestion des forêts. Sommet « planète terre ». Conférence des nations unies sur l'environnement et le développement .Rio de Janeiro, Brésil. 3-14 juin 1992.

ONU (2022). Conférences environnement et développement durable. *Organisation des nations unies*. <https://www.un.org/fr/conferences/environnement/index>. Consulté le 4 novembre 2022.

PUJOL, R. (1970). Parcs nationaux africains. Les parcs nationaux compte rendu du colloque international sur les parcs nationaux européens tenu à paris du 15 au 17 juin 1970. P137

RAINTREE, JOHN B 1994). Participation des agriculteurs à la détermination des priorités en matière de recherche agroforestière dans les exploitations agricoles. *Unasyva* 177.

RAMADE, (1976). La foret des loisirs. Edition les presses agronomique de GEMBOUX, Belgique. P 234.

SINCLAIR, A. R. E., HIK, D. S., SCHMITZ, O. J., SCUDDER, G. G., TURPIN, D. H., & LARTER, N. C. (1995). Biodiversity and the need for habitat renewal. *Ecological Applications*, 5(3), 579-587.

TUFFREAU, A., ANTOINE, P., CHASE, P. G., DIBBLE, H. L., ELLWOOD, B. B., VAN KOLFSCHOTEN, T. & MUNAUT, A. V. (1995). Le gisement acheuléen de Cagny-l'Épinette (Somme). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 92(2), 169-192.

UNESCO (1972). Extrait de l'article de la convention pour la protection de patrimoine mondiale, culturel et naturel de 1972/PDF Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. https://www.google.dz/Biodiversite_et_ressources_naturelles.pdf. Consulté le 4 novembre 2022.

VON ZINK, M. W. (1947). Was ich mit Jesus erlebte. Brunnen-Verlag. <https://www.google.dz/www.un.org>. Consulté le 28 octobre 2022.